



Cahier Spécial des Charges BFA22002-10010

Marché de fournitures relatifs à l' « Acquisition de kits d'installation pour l'insertion professionnelle des jeunes qualifiés placés en stage de perfectionnement »

Pays : Burkina Faso

Table des matières

1	Généralités	4
1.1	Dérogations aux Règles Générales d'Exécution	4
1.2	Pouvoir adjudicateur	4
1.3	Cadre institutionnel d'Enabel	4
1.4	Règles régissant le marché	5
1.5	Définitions	6
1.6	Confidentialité	7
1.7	Obligations déontologiques	7
1.8	Droit applicable et tribunaux compétents	8
2	Objet et portée du marché	9
2.1	Nature du marché	9
2.2	Objet du marché	9
2.3	Lots	9
2.4	Postes	9
2.5	Durée	9
2.6	Variantes	9
2.7	Quantités	9
3	Procédure	11
3.1	Mode de passation	11
3.2	Publication	11
3.3	Information	11
3.4	Offre	12
3.5	Introduction des offres	13
3.6	Modification ou retrait d'une offre déjà introduite	14
3.7	Ouverture des offres	14
3.8	Conclusion du contrat	16
4	Dispositions contractuelles particulières	18
4.1	Définitions (Art. 2)	18
4.2	Correspondance avec le fournisseur (Art. 10)	18
4.3	Fonctionnaire dirigeant (Art. 11)	18
4.4	Sous-traitants (Art. 12-15)	19
4.5	Confidentialité (Art. 18)	19
4.6	Droits intellectuels (Art. 19-23)	19
4.7	Cautionnement (Art. 25-33)	19
4.8	Conformité de l'exécution (Art. 34)	19
4.9	Circonstances imprévisibles (Art. 38/9)	20
4.10	Réception technique préalable (Art. 41-42)	20

4.11	Moyens d'action du pouvoir adjudicateur (Art. 44-51 et 123-124).....	20
4.12	Modalités d'exécution (Art. 115 et seq.)	22
4.13	Conditions générales de paiement (Art. 66-72 and 127).....	39
4.14	Fin du marché (Art. 64-65, 120 et 128-135)	39
4.15	Modifications du marché (Art. 37-38 et 121)	40
4.16	Litiges (Art. 73).....	40
5	Spécifications techniques	42
5.1	Contexte et justification	42
5.2	Objectifs général.....	42
5.3	Objectifs spécifiques.....	42
5.4	Résultats attendus	43
5.5	Méthodologie de mise en œuvre	43
5.6	Date et lieu	50
5.7	Financement	50
5.8	Délais de livraison	50
5.9	Garantie	50
6	Formulaires	51
6.1	Formulaire d'identification	51
6.2	Déclaration d'intégrité pour les soumissionnaires	52
6.3	Déclaration 'droits d'accès'	53
6.4	Procuration	55
6.5	Enregistrement et statut juridique	55
6.6	Attestation de régularité relative au paiement des cotisations sociales.....	55
6.7	Attestation de régularité relative au paiement des impôts et taxes.....	55
6.8	Liste des livraisons similaires	56
6.9	Certificats de bonne exécution.....	58
6.10	Offre financière et formulaire d'offre.....	59
6.11	Spécifications techniques & offre technique.....	69
6.12	Formation à l'utilisation.....	153

1 Généralités

1.1 Dérogations aux Règles Générales d'Exécution

La section 4 « Conditions contractuelles et administratives particulières » du présent Cahier Spécial des Charges contient les clauses administratives et contractuelles particulières applicables au présent marché public par dérogation à l'Arrêté Royal du 14 janvier 2013 ou qui complètent ou précisent celui-ci.

Dans le présent cahier spécial des charges, il n'est pas dérogé aux articles 25-33 des Règles Générales d'Exécution.

1.2 Pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur du présent marché public est Enabel, Agence belge de développement, société anonyme de droit public à finalité sociale, ayant son siège social à 147, rue Haute, 1000 Bruxelles (numéro d'entreprise 0264.814.354, RPM Bruxelles).

Enabel se voit confier l'exclusivité de l'exécution, tant en Belgique qu'à l'étranger, des tâches de service public en matière de coopération bilatérale directe avec des pays partenaires. En outre, elle peut exécuter d'autres missions de coopération à la demande d'organismes d'intérêt public et développer des actions propres qui contribuent à ses objectifs.

Pour ce marché, Enabel est valablement représentée par M. Danny DENOLF, Directeur Pays Enabel au Burkina Faso.

1.3 Cadre institutionnel d'Enabel

Le cadre de référence général dans lequel travaille Enabel est :

- La Loi belge du 19 mars 2013 relative à la Coopération au Développement¹ ;
- La Loi belge du 21 décembre 1998 portant création de la « Coopération Technique Belge » sous la forme d'une société de droit public² ;
- La Loi du 23 novembre 2017 portant modification du nom de la Coopération technique belge et définition des missions et du fonctionnement d'Enabel, Agence belge de Développement, publiée au Moniteur belge du 11 décembre 2017.

Les développements suivants constituent eux aussi un fil rouge dans le travail d'Enabel. Citons, à titre de principaux exemples :

- Sur le plan de la coopération internationale : les Objectifs de Développement Durables des Nations unies, la Déclaration de Paris sur l'harmonisation et l'alignement de l'aide ;
- Sur le plan de la lutte contre la corruption : la loi du 8 mai 2007 portant assentiment à la Convention des Nations unies contre la corruption, faite à New York le 31 octobre 2003³, ainsi que la loi du 10 février 1999 relative à la répression de la corruption transposant la Convention relative à la lutte contre la corruption de fonctionnaires étrangers dans des transactions commerciales internationales ;
- Sur le plan du respect des droits humains : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations unies (1948) ainsi que les 8 conventions de base de l'Organisation

¹ M.B. du 30 décembre 1998, du 17 novembre 2001, du 6 juillet 2012, du 15 janvier 2013 et du 26 mars 2013.

² M.B. du 1er juillet 1999.

³ M.B. du 18 novembre 2008.

Internationale du Travail consacrant en particulier le droit à la liberté syndicale (C. n° 87), le droit d'organisation et de négociation collective de négociation (C. n° 98), l'interdiction du travail forcé (C. n° 29 et 105), l'interdiction de toute discrimination en matière de travail et de rémunération (C. n° 100 et 111), l'âge minimum fixé pour le travail des enfants (C. n° 138), l'interdiction des pires formes de ce travail (C. n° 182) ;

- Sur le plan du respect de l'environnement : La Convention-cadre sur les changements climatiques de Paris, le douze décembre deux mille quinze ;
- Le premier contrat de gestion entre Enabel et l'Etat fédéral belge (approuvé par l'Arrêté Royal du 17 décembre 2017, M.B. 22 décembre 2017) qui arrête les règles et les conditions spéciales relatives à l'exercice des tâches de service public par Enabel pour le compte de l'Etat belge ;
- Le Code éthique de Enabel de janvier 2019, ainsi que la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019.

1.4 Règles régissant le marché

Le marché public est régi par le droit belge, notamment :

- La Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics⁴ ;
- La Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services⁵ ;
- L'A.R. du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques⁶ ;
- L'A.R. du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics⁷ ;
- Les Circulaires du Premier Ministre en matière de marchés publics ;
- La Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 ;
- La Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 ;
- Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement Général relatif à la Protection des données, ci-après RGPD) ;
- La Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Toute la réglementation belge sur les marchés publics peut être consultée sur www.publicprocurement.be, le code éthique et les politiques de Enabel mentionnées ci-dessus sur le site web de Enabel, ou <https://www.enabel.be/fr/content/lethique-enabel>.

⁴ M.B. 14 juillet 2016.

⁵ M.B. du 21 juin 2013.

⁶ M.B. 9 mai 2017.

⁷ M.B. 27 juin 2017.

1.5 Définitions

Dans le cadre de ce marché, il faut comprendre par :

- Le soumissionnaire : un opérateur économique qui présente une offre ;
- L'adjudicataire / fournisseur : le soumissionnaire à qui le marché est attribué ;
- Le pouvoir adjudicateur ou l'adjudicateur : Enabel, représentée par le Directeur Pays d'Enabel au Burkina Faso ;
- L'offre : l'engagement du soumissionnaire d'exécuter le marché aux conditions qu'il présente ;
- Jours : A défaut d'indication dans le cahier spécial des charges et réglementation applicable, tous les jours s'entendent comme des jours calendrier ;
- Documents du marché : Cahier spécial des charges, y inclus les annexes et les documents auxquels ils se réfèrent ;
- Spécification technique : Une spécification qui figure dans un document définissant les caractéristiques requises d'un produit ou d'un service, tels que les niveaux de qualité, les niveaux de la performance environnementale et climatique, la conception pour tous les besoins, y compris l'accessibilité pour les personnes handicapées, et l'évaluation de la conformité, la propriété d'emploi, l'utilisation du produit, la sécurité ou les dimensions, y compris les prescriptions applicables au produit en ce qui concerne le nom sous lequel il est vendu, la terminologie, les symboles, les essais et méthodes d'essais, l'emballage, le marquage et l'étiquetage, les instructions d'utilisation, les processus et méthodes de production à tout stade du cycle de vie de la fourniture ou du service, ainsi que les procédures d'évaluation de la conformité ;
- Variante : un mode alternatif de conception ou d'exécution qui est introduit soit à la demande du pouvoir adjudicateur, soit à l'initiative du soumissionnaire ;
- Inventaire : le document du marché qui fractionne les prestations en postes différents et précise pour chacun d'eux la quantité ou le mode de détermination du prix ;
- Les Règles Générales d'Exécution (RGE) : les règles se trouvant dans l'Arrêté Royal du 14 janvier 2013, établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics ;
- Le Cahier Spécial des Charges (CSC) : le présent document ainsi que toutes ses annexes et documents auxquels il fait référence ;
- BDA : le Bulletin des Adjudications ;
- OCDE : l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques ;
- La pratique de corruption : toute proposition de donner ou consentir à offrir à quiconque un paiement illicite, un présent, une gratification ou une commission à titre d'incitation ou de récompense pour qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir des actes ayant trait à l'attribution du marché ou à l'exécution du marché conclu avec le pouvoir adjudicateur ;
- Le litige : l'action en justice ;

- Sous-traitant au sens de la réglementation relative aux marchés publics : l'opérateur économique proposé par un soumissionnaire ou un adjudicataire pour exécuter une partie du marché ;
- Responsable de traitement au sens du RGPD : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement ;
- Sous-traitant au sens du RGPD : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement ;
- Destinataire au sens du RGPD : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un tiers ;
- Donnée personnelle : toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Une personne physique identifiable est une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel que le nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou à un ou plusieurs facteurs spécifiques de l'identité physique, physiologique, génétique, mentale, économique, culturelle ou sociale de cette personne physique.

1.6 Confidentialité

1.6.1 Traitement des données à caractère personnel

L'adjudicateur s'engage à traiter les données à caractère personnel qui lui seront communiquées dans le cadre de ce la présente procédure de marché public avec le plus grand soin, conformément à la législation sur la protection des données personnelles (le Règlement général sur la protection des données, RGPD). Dans les cas où la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel contient des exigences plus strictes, l'adjudicateur agira conformément à cette législation.

1.6.2 Confidentialité

Le soumissionnaire ou l'adjudicataire et Enabel sont tenus au secret à l'égard des tiers concernant toutes les informations confidentielles obtenues dans le cadre du présent marché et ne transmettront celles-ci à des tiers qu'après accord écrit et préalable de l'autre partie. Ils ne diffuseront ces informations confidentielles que parmi les préposés concernés par la mission. Ils garantissent que ces préposés seront dûment informés de leurs obligations de confidentialité et qu'ils les respecteront.

Déclaration de confidentialité d'Enabel : Enabel est sensible à la protection de votre vie privée. Nous nous engageons à protéger et à traiter vos données à caractère personnel avec soin, transparence et dans le strict respect de la législation en matière de protection de la vie privée⁸.

1.7 Obligations déontologiques

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques peut aboutir à l'exclusion du candidat, du soumissionnaire ou de l'adjudicataire d'autres marchés publics pour Enabel.

⁸ Voir aussi : <https://www.enabel.be/fr/content/declaration-de-confidentialite-denabel>

Pendant la durée du marché, l'adjudicataire et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays bénéficiaire. Le soumissionnaire ou l'adjudicataire est tenu de respecter les normes fondamentales en matière de travail, convenues au plan international par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment les conventions sur la liberté syndicale et la négociation collective, sur l'élimination du travail forcé et obligatoire, sur l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession et sur l'abolition du travail des enfants.

Conformément à la Politique concernant l'exploitation et les abus sexuels de Enabel, l'adjudicataire et son personnel ont le devoir de faire montre d'un comportement irréprochable à l'égard des bénéficiaires des projets et de la population locale en général. Il leur convient de s'abstenir de tout acte qui pourrait être considéré comme une forme d'exploitation ou d'abus sexuels et de s'appropriier des principes de base et des directives repris dans cette politique.

Toute tentative d'un candidat ou d'un soumissionnaire visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le comité d'évaluation ou le pouvoir adjudicateur au cours de la procédure d'examen, de clarification, d'évaluation et de comparaison des offres et des candidatures entraîne le rejet de sa candidature ou de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit à l'adjudicataire d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

L'adjudicataire du marché s'engage à fournir au pouvoir adjudicateur, à sa demande, toutes les pièces justificatives relatives aux conditions d'exécution du contrat. Le pouvoir adjudicateur pourra procéder à tout contrôle, sur pièces et sur place, qu'il estimerait nécessaire pour réunir des éléments de preuve sur une présomption de frais commerciaux inhabituels. L'adjudicataire ayant payé des dépenses commerciales inhabituelles est susceptible, selon la gravité des faits observés, de voir son contrat résilié ou d'être exclu de manière permanente.

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <https://www.enabelintegrity.be>.

1.8 Droit applicable et tribunaux compétents

Le marché doit être exécuté et interprété conformément au droit belge. Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché. En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et l'adjudicataire, les parties se concerteront pour trouver une solution. À défaut d'accord, les tribunaux de Bruxelles sont seuls compétents pour trouver une solution (voir également point 4.16 « Litiges (Art. 73) »).

2 Objet et portée du marché

2.1 Nature du marché

Marché public de fournitures.

2.2 Objet du marché

Ce marché de fournitures concerne l'« Acquisition de kits d'installation pour l'insertion professionnelle des jeunes qualifiés placés en stage de perfectionnement », conformément aux conditions du présent cahier spécial des charges.

2.3 Lots

Le marché est divisé en 3 lots formant chacun un tout indivisible. Le soumissionnaire peut introduire une offre pour un ou tous les 3 lots. Une offre pour une partie d'un lot est irrecevable. La description de chaque lot est reprise aux points 6.10 « Offre financière et formulaire d'offre » et 6.11 « Spécifications techniques & offre technique » du présent cahier spécial des charges.

Les lots sont les suivants :

- Lot 1 : Fourniture d'animaux, de volaille, d'aliments à bétail, d'aliments à volaille, de matériels et d'intrants d'élevage ;
- Lot 2 : Fournitures d'équipements solaires et électriques ;
- Lot 3 : Fourniture de matériel d'artisanat, de quincaillerie et divers.

Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot. Le marché sera attribué lot par lot mais le pouvoir adjudicateur choisira la solution globale la plus avantageuse.

2.4 Postes

Chaque lot de ce marché est composé des postes mentionnés aux points 6.10 « Offre financière et formulaire d'offre » et 6.11 « Spécifications techniques & offre technique ». Ces postes seront groupés et forment un seul lot. Le soumissionnaire est tenu de remettre prix pour tous les postes d'un même lot.

2.5 Durée

Le marché débute pour chacun des lots à la notification de l'attribution et prend fin à la réception définitive (voir également points 4.12.2 « Délais et clauses (Art. 116) » et 4.14 « Fin du marché (Art. 64-65, 120 et 128-135) »).

2.6 Variantes

Les variantes ne sont pas admises.

2.7 Quantités

Les quantités sont mentionnées aux points 6.10 « Offre financière & formulaire d'offre » et 5 « Spécifications techniques ». Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de modifier les quantités prévues dans l'offre de plus ou moins 100 % au moment de la passation du marché. L'augmentation ou la réduction de la valeur totale des fournitures résultant de cette modification ne peut excéder 30 % du montant de l'offre financière. Les prix unitaires de l'offre sont applicables. La détermination exacte des quantités se fera au moyen de bons de commande. Le pouvoir adjudicateur ne contracte aucune obligation d'acquérir les biens à

concurrence des quantités estimées. Le fournisseur ne pourra pas invoquer le fait que les quantités données n'ont pas été atteintes pour réclamer des dommages-intérêts.

3 Procédure

3.1 Mode de passation

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'art. 42 § 1, 1^o a) de la Loi du 17 juin 2016.

3.2 Publication

Le présent cahier spécial des charges est publié sur le site web d'Enabel (www.enabel.be).

3.3 Information

L'attribution de ce marché est coordonnée par la cellule Contractualisation d'Enabel au Burkina Faso. Aussi longtemps que court la procédure, tous les contacts entre le pouvoir adjudicateur et les soumissionnaires (éventuels) concernant le présent marché se font exclusivement via ce service / cette personne. Il est interdit aux soumissionnaires (éventuels) d'entrer en contact avec le pouvoir adjudicateur d'une autre manière au sujet du présent marché, sauf disposition contraire dans le présent cahier spécial des charges.

Au plus tard 12 jours calendrier avant la date limite de réception des offres, les soumissionnaires peuvent poser des questions sur le cahier spécial des charges et le marché, et ce conformément à l'Art. 64 de la Loi du 17 juin 2016. Les questions doivent être adressées par écrit à :

M. Hermann HIEN
Acheteur Public, Enabel au Burkina Faso
hermann.hien@enabel.be

Cc à :

Mme. Christiane OUEDRAOGO/LENGANI
Experte contractualisation, Enabel au Burkina Faso
christiane.lengani@enabel.be

et

M. Ahmed EL KHARCHY
Expert contractualisation, Enabel au Burkina Faso
ahmed.elkharchy@enabel.be

Il y sera répondu au fur et à mesure de leur réception. L'aperçu complet des questions posées et des réponses sera disponible au plus tard 11 jours calendrier avant la date limite de réception des offres à l'adresse susmentionnée et sur le site web d'Enabel. Jusqu'à la notification de la décision d'attribution, il ne sera donné aucune information sur l'évolution de la procédure.

Le soumissionnaire est censé introduire son offre en ayant pris connaissance et en tenant compte des clarifications / rectifications éventuelles concernant l'avis de marché ou le cahier spécial des charges qui sont publiées ou qui lui sont envoyées.

À cet effet, si le soumissionnaire a téléchargé le cahier spécial des charges, il lui est vivement conseillé de transmettre ses coordonnées au gestionnaire mentionné ci-dessus et de se renseigner sur les éventuelles modifications ou informations complémentaires. Les soumissionnaires qui ont téléchargé le cahier spécial des charges sont également invités à consulter le site web d'Enabel (<https://www.enabel.be/fr/content/marches-publics>).

Le soumissionnaire est tenu de dénoncer immédiatement toute lacune, erreur ou omission dans les documents du marché qui rende impossible l'établissement de son prix ou la comparaison des offres, au plus tard dans un délai de 12 jours avant la date limite de réception des offres.

3.4 Offre

3.4.1 Données à mentionner dans l'offre

L'offre du soumissionnaire comprendra les sections distinctes mentionnées ci-dessous (voir le point 6 « Formulaires ») :

- Le formulaire d'identification ;
- La procuration et/ou signature autorisée ;
- La déclaration d'intégrité pour les soumissionnaires ;
- La déclaration « droit d'accès » et les documents relatifs à la sélection ;
- L'offre technique ;
- Le formulaire d'offre financière.

Le soumissionnaire est tenu d'utiliser le formulaire d'offre joint en annexe. A défaut d'utiliser ce formulaire, il supporte l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et le formulaire. L'offre et les annexes jointes au formulaire d'offre sont rédigées en français.

Le soumissionnaire peut soumettre un exemplaire des documents administratifs pour tous les lots. Une offre technique différente doit être soumise pour chaque lot.

Par le dépôt de son offre, le soumissionnaire renonce automatiquement à ses conditions générales ou particulières de vente et déclare accepter toutes les conditions énumérées dans le cahier spécial des charges.

Le soumissionnaire indique clairement dans son offre quelle information est confidentielle et/ou se rapporte à des secrets techniques ou commerciaux et ne peut donc pas être divulguée par le pouvoir adjudicateur.

3.4.2 Détermination des prix

Tous les prix mentionnés dans le formulaire d'offre doivent être obligatoirement HTVA et libellés en Francs CFA (XOF).

Le présent marché est un marché à prix global, ce qui signifie que le prix global est forfaitaire et couvre l'ensemble des travaux / fournitures / services du marché. Le prix global sera, si nécessaire, calculé sur la base d'une ventilation du prix forfaitaire. Dans ce cas, un prix forfaitaire sera indiqué pour chaque poste de la ventilation détaillée. Le prix global sera calculé en additionnant les différents prix forfaitaires pour tous ces postes.

En application de l'article 37 de l'arrêté royal du 18 avril 2017, le pouvoir adjudicateur peut effectuer toutes les vérifications sur pièces comptables et tous contrôles sur place de l'exactitude des indications fournies dans le cadre de la vérification des prix.

3.4.3 Eléments inclus dans les prix

Le soumissionnaire est censé avoir inclus dans ses prix tous les frais, taxes, mesures et charges quelconques inhérents à l'exécution du marché, y compris les éventuels frais de

transfert de fonds, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée. Sont notamment inclus dans les prix :

1° les frais d'emballage, chargement, transport, transbordement, déchargement intermédiaire, assurance, dédouanement, livraison, déchargement, déballage et mise en place au lieu de livraison, à condition que les documents du marché mentionnent le lieu exact de livraison ;

2° les coûts relatifs à la documentation éventuellement exigée par le pouvoir adjudicateur ;

4° les coûts relatifs au montage, à l'installation et à la mise en service (le cas échéant) ;

5° les coûts relatifs la formation nécessaire à l'usage (le cas échéant) ;

6° les droits de douane et d'accise.

Tous les prix sont DDP (Delivery Duty Paid) — Incoterms 2010 Chambre de Commerce Internationale ⁹.

En cas de prolongation du contrat, les prix unitaires mentionnés dans l'offre sont applicables.

3.4.4 Période de validité des offres

Les soumissionnaires restent liés par leur offre pendant un délai de 90 jours calendrier, à compter de la date limite de réception.

3.5 Introduction des offres

Le soumissionnaire ne peut remettre qu'une seule offre par lot.

L'offre sera rédigée en **un (01) exemplaire**. **L'original doit être soumis en version papier**. La seconde « **copie** » doit être soumise en un ou plusieurs fichiers **PDF sur clé USB**. En cas de divergence, l'original prévaut.

L'offre y compris ses annexes, ainsi que tous les documents d'accompagnement doivent être numérotés et signés (**signature manuscrite originale**) par le soumissionnaire ou son mandataire. Il en va de même de toute surcharge, rature ou mention qui y serait apportée. Le mandataire doit faire apparaître qu'il est autorisé à engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire est une société / association sans personnalité juridique, constituée de personnes physiques ou morales distinctes (association momentanée), l'offre doit être signée par chacune de ces personnes.

L'original et les « copies » signés et datés seront envoyés à l'adresse ci-dessous sous enveloppe scellée portant la mention « **OFFRE** », et le numéro du cahier spécial des charges (**BFA22002-10010**).

L'offre devra être réceptionnée **avant le 21 août 2024 à 12h00** et transmise à :

M. Hermann HIEN
Enabel au Burkina Faso
Quartier Zone du Bois
(Maison en face de l'entrée de la
Croix Rouge)
Ouagadougou, Burkina Faso



⁹ <http://www.iccwbo.org/products-and-services/trade-facilitation/incoterms-2010/the-incoterms-rules>

a) Par la poste (envoi normal ou recommandé) : Dans ce cas, le pli scellé est glissé dans une seconde enveloppe fermée.

b) Par remise contre accusé de réception.

Le service est accessible, tous les jours ouvrables, pendant les heures de bureau : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Toutes les heures sont celles propres au fuseau horaire du pays du pouvoir adjudicateur (Burkina Faso).

Toute demande de participation ou offre doit parvenir avant la date et l'heure ultime de dépôt. Les demandes de participation ou les offres parvenues tardivement ne sont pas acceptées (cf. Art. 83 de l'Arrêté Royal du 18 avril 2017).

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que l'accès aux bureaux de l'Agence belge de développement Enabel est sécurisé. Il est donc vivement recommandé aux soumissionnaires de prévoir un délai suffisant afin de déposer les offres avant la date et l'heure ultime de dépôt.

3.6 Modification ou retrait d'une offre déjà introduite

Afin de modifier ou de retirer une offre déjà envoyée ou introduite, une déclaration écrite est exigée, correctement signée par le soumissionnaire ou par son mandataire. L'objet et la portée des modifications doivent être mentionnés de façon précise. Le retrait doit être inconditionnel.

Le retrait peut également être communiqué via un moyen électronique, pour autant qu'il soit confirmé par lettre recommandée déposée à la poste ou contre accusé de réception au plus tard le jour avant la date limite de réception des offres.

3.7 Ouverture des offres

Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur avant la date et l'heure limites, ainsi qu'à l'adresse indiquées aux point 3.5 « Introduction des offres ». L'ouverture des offres se fera à huis clos.

3.8 Evaluation des offres

3.8.1 Motifs d'exclusion

Les motifs d'exclusion obligatoires et facultatifs sont renseignés en annexe du présent cahier spécial des charges.

Par le dépôt de son offre, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion figurant aux articles 67 à 70 de la Loi du 17 juin 2016 et aux articles 61 à 64 de l'Arrêté Royal du 18 avril 2017 (voir point 6.3 « Déclaration 'droits d'accès' »).

Le pouvoir adjudicateur vérifiera l'exactitude de cette déclaration sur l'honneur dans le chef du soumissionnaire dont l'offre est la mieux classée.

A cette fin, il demandera au soumissionnaire concerné par les moyens les plus rapides et endéans le délai qu'il détermine de fournir les renseignements ou documents permettant de vérifier sa situation personnelle.

Le pouvoir adjudicateur demandera lui-même les renseignements ou documents qu'il peut obtenir gratuitement par des moyens électroniques auprès des services qui en sont les gestionnaires.

3.8.2 Critères de sélection

Article 71 de la Loi et articles 65 à 74 de l'AR du 18.04.2017

Le soumissionnaire est, en outre, tenu de démontrer à l'aide des documents demandés dans le « Dossier de sélection » qu'il est suffisamment capable, tant du point de vue économique et financier que du point de vue technique, de mener à bien le présent marché public.

3.8.2.1 Aperçu de la procédure

Dans une première phase, les offres introduites par les soumissionnaires sélectionnés seront examinées sur le plan de la régularité formelle et matérielle.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de faire régulariser les irrégularités dans l'offre des soumissionnaires durant les négociations.

Dans une seconde phase, les offres régulières formellement et matériellement seront examinées sur le plan du fond par une commission d'évaluation. Le pouvoir adjudicateur limitera le nombre d'offres à négocier en appliquant le critère d'attribution précisé dans les documents du marché. Cet examen sera réalisé sur la base du critère d'attribution "prix/coût" mentionné dans le présent cahier spécial des charges et a pour but de composer une shortlist de soumissionnaires avec lesquels des négociations seront menées. <<Maximum <<...>> soumissionnaires pourront être repris dans la shortlist.

Ensuite vient la phase des négociations. Le pouvoir adjudicateur peut négocier avec les soumissionnaires les offres initiales et toutes les offres ultérieures que ceux-ci ont présentées, à l'exception des offres finales, en vue d'améliorer leur contenu. Les exigences minimales et les critères d'attribution ne font pas l'objet de négociations. Cependant, le pouvoir adjudicateur peut également décider de ne pas négocier. Dans ce cas l'offre initiale vaut comme offre définitive.

Lorsque le pouvoir adjudicateur entend conclure les négociations, il en informera les soumissionnaires restant en lice et fixera une date limite commune pour la présentation d'éventuelles BAFO. Après la clôture des négociations, les BAFO seront confrontées, aux critères d'exclusion, aux critères de sélection ainsi qu'au critère d'attribution "prix/coût". Le soumissionnaire dont la BAFO régulière est économiquement la plus avantageuse sera désigné comme adjudicataire pour le présent marché.

Les BAFO des soumissionnaires avec lesquels des négociations ont été menées seront examinées du point de vue de leur régularité. Les BAFO irrégulières seront exclues.

Seules les BAFO régulières seront prises en considération pour être confrontées aux critères d'attribution.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de revoir la procédure énoncée ci-dessus dans le respect du principe d'égalité de traitement et de transparence.

3.8.3 Régularité des offres

Art. 75 et suivants de l'Arrêté Royal du 18 avril 2017

Avant de procéder à l'évaluation et à la comparaison des offres, le pouvoir adjudicateur examine leur régularité. Les offres contenant une réserve au cahier spécial des charges, qui sont incomplètes, imprécises ou équivoques, ou qui contiennent des éléments qui ne correspondent pas à la réalité, peuvent être rejetées de la procédure. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de faire régulariser les irrégularités non substantielles dans l'offre des soumissionnaires durant les négociations.

3.8.4 Négociations

Art. 90 et suivants de l'Arrêté Royal du 18 avril 2017 (pour les PNSPP)

Les offres régulières ou contenant des irrégularités non substantielles seront examinées sur le plan du fond par une commission d'évaluation. Cet examen sera réalisé sur la base des critères d'attribution mentionnés ci-dessous.

Le pouvoir adjudicateur peut négocier avec le ou les soumissionnaires les offres initiales et toutes les offres ultérieures que ceux-ci ont présentées, en vue d'améliorer leur contenu. Les exigences minimales et les critères d'attribution ne font pas l'objet de négociations. En cas de négociations, les soumissionnaires seront invités à soumettre une Best And Final Offer.

Le pouvoir adjudicateur peut cependant décider de ne pas négocier. Dans ce cas, l'offre initiale vaut comme offre définitive.

Le soumissionnaire dont la Best And Final Offer est la plus avantageuse sur la base des critères d'attribution sera désigné comme adjudicataire pour le présent marché.

3.8.5 Critères d'attribution

Le pouvoir adjudicateur choisira, pour chaque lot, l'offre régulière qu'il juge la plus avantageuse en tenant compte du prix.

3.8.5.1 Cotation finale

Les cotations pour les critères d'attribution seront additionnées. Le marché sera attribué au soumissionnaire qui obtient la cotation finale la plus élevée, après que le pouvoir adjudicateur aura vérifié, à l'égard de ce soumissionnaire, l'exactitude de la déclaration sur l'honneur et à condition que le contrôle ait démontré que la déclaration sur l'honneur correspond à la réalité.

3.8.6 Attribution du marché

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire qui a remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse. Il faut néanmoins remarquer que, conformément à l'art. 85 de la loi du 17 juin 2016, il n'existe aucune obligation pour le pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché.

Le pouvoir adjudicateur peut soit renoncer à passer le marché, soit refaire la procédure, au besoin suivant un autre mode.

Le pouvoir adjudicateur se réserve aussi le droit de n'attribuer que certain(s) lot(s) et de décider que les autres lots feront l'objet d'un ou de plusieurs nouveaux marchés, au besoin suivant une autre procédure de passation en application de l'art. 58 §1, 3^{ème} paragraphe.

3.9 Conclusion du contrat

Conformément à l'art. 88 de l'Arrêté Royal du 18 avril 2017, le marché a lieu par la notification au soumissionnaire choisi de l'approbation de son offre. La notification est effectuée par les plateformes électroniques, par courrier électronique.

Le contrat intégral consiste dès lors en un marché attribué par Enabel au soumissionnaire choisi conformément à :

- La lettre recommandée portant notification de la décision d'attribution ;
- Le présent CSC et ses annexes ;

- Le cas échéant, le compte-rendu de la réunion d'information et/ou les clarifications et/ou les rectifications ;
- L'offre approuvée de l'adjudicataire et toutes ses annexes ;
- Le cas échéant, les documents éventuels ultérieurs, acceptés et signés par les deux parties.

Dans un objectif de transparence, Enabel s'engage à publier annuellement une liste des attributaires de ses marchés. Par l'introduction de son offre, l'adjudicataire du marché se déclare d'accord avec la publication du titre du contrat, la nature et l'objet du contrat, son nom et localité, ainsi que le montant du contrat.

4 Dispositions contractuelles particulières

Le présent chapitre de ce cahier spécial des charges contient les clauses particulières applicables au présent marché public par dérogation aux « Règles Générales d'Exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics » de l'Arrêté Royal du 14 janvier 2013, ou qui complètent ou précisent celui-ci. Les articles indiqués ci-dessus (entre parenthèses) renvoient aux articles des Règles Générales d'Exécution. En l'absence d'indication, les dispositions pertinentes des Règles générales d'exécution sont intégralement d'application.

Dans ce cahier spécial des charges, il est dérogé aux Art. 25-33 des Règles Générales d'Exécution (voir point 4.7 « Cautionnement (Art. 25-33) »). Cette dérogation est motivée pour laisser l'opportunité aux éventuels soumissionnaires locaux d'introduire offre.

4.1 Définitions (Art. 2)

- Fonctionnaire dirigeant : Le fonctionnaire, ou toute autre personne, chargé de la direction et du contrôle de l'exécution du marché ;
- Cautionnement : Garantie financière donnée par l'adjudicataire couvrant ses obligations jusqu'à l'exécution complète du marché ;
- Réception technique : Vérification par le pouvoir adjudicateur que les produits à mettre en œuvre, les travaux effectués, les fournitures à livrer ou livrées, ou les services prestés répondent aux conditions imposées par le marché ;
- Réception : Constatation par le pouvoir adjudicateur de la conformité aux règles de l'art ainsi qu'aux conditions du marché de tout ou partie des travaux, fournitures ou services exécutés par l'adjudicataire ;
- Acompte : Paiement d'une partie du marché après service fait et accepté ;
- Avance : Paiement d'une partie du marché avant service fait et accepté ;
- Avenant : convention établie entre les parties liées par le marché en cours d'exécution du marché et ayant pour objet une modification des documents qui y sont applicables ;

4.2 Correspondance avec le fournisseur (Art. 10)

Que des moyens électroniques soient utilisés ou non, les communications, les échanges et le stockage d'informations se déroulent de manière à assurer que l'intégrité et la confidentialité des données soient préservées. Le pouvoir adjudicateur peut autoriser ou imposer l'utilisation de moyens électroniques pour l'échange des pièces écrites.

4.3 Fonctionnaire dirigeant (Art. 11)

Le fonctionnaire dirigeant est M. Seydou COULIBALY, seydou.coulibaly@enabel.be, Intervention Manager – OKD, Enabel au Burkina Faso, Ouagadougou, quartier Zone du Bois, Maison en face de l'entrée de la Croix Rouge.

Une fois le marché conclu, le fonctionnaire dirigeant est l'interlocuteur principal du fournisseur. Toute la correspondance et toutes les questions concernant l'exécution du marché lui seront adressées, sauf mention contraire expresse dans ce cahier spécial des charges.

Le fonctionnaire dirigeant a pleine compétence pour ce qui concerne le suivi de l'exécution du marché, y compris la délivrance d'ordres de service, l'établissement de procès-verbaux et d'états des lieux, l'approbation des fournitures, des états d'avancements et des décomptes.

Ne font toutefois pas partie de sa compétence : la signature d'avenants ainsi que toute autre décision ou accord impliquant une dérogation aux clauses et conditions essentielles du marché. Pour de telles décisions, le pouvoir adjudicateur est représenté comme stipulé au point 1.2 « Pouvoir adjudicateur ».

Le fonctionnaire dirigeant n'est en aucun cas habilité à modifier les modalités (ex., délais d'exécution...) du contrat, même si l'impact financier devait être nul ou négatif. Tout engagement, modification ou accord dérogeant aux conditions stipulées dans le cahier spécial des charges et qui n'a pas été notifié par le pouvoir adjudicateur doit être considéré comme nul.

4.4 Sous-traitants (Art. 12-15)

Le fait que l'adjudicataire confie tout ou partie de ses engagements à des sous-traitants ne dégage pas sa responsabilité envers le pouvoir adjudicateur. Celui-ci ne se reconnaît aucun lien contractuel avec ces tiers.

L'adjudicataire reste, dans tous les cas, seul responsable vis-à-vis du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire ne peut sous-traiter le marché ou une partie du marché à d'autres sous-traitants que ceux proposés lors de sa soumission qu'après approbation préalable du pouvoir adjudicateur de ces sous-traitants.

4.5 Confidentialité (Art. 18)

L'adjudicataire et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

L'adjudicateur s'engage à traiter les données à caractères personnel qui lui seront communiquées en réponse à cet appel d'offres avec le plus grand soin, conformément à la législation sur la protection des données personnelles (le Règlement général sur la protection des données, RGPD).

4.6 Droits intellectuels (Art. 19-23)

Le pouvoir adjudicateur acquiert les droits de propriété intellectuelle nés, mis au point ou utilisés à l'occasion de l'exécution du marché.

4.7 Cautionnement (Art. 25-33)

Pour ce marché, un cautionnement n'est pas exigé.

4.8 Conformité de l'exécution (Art. 34)

Les fournitures doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications techniques mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

4.9 Circonstances imprévisibles (Art. 38/9)

L'adjudicataire n'a droit en principe à aucune modification des conditions contractuelles pour des circonstances quelconques auxquelles le pouvoir adjudicateur est resté étranger.

Une décision de l'Etat belge de suspendre la coopération avec le pays partenaire est considérée être des circonstances imprévisibles au sens du présent article. En cas de rupture ou de cessation des activités par l'Etat belge qui implique donc le financement de ce marché, Enabel mettra en œuvre les moyens raisonnables pour convenir d'un montant maximum d'indemnisation.

4.10 Réception technique préalable (Art. 41-42)

Les produits ne peuvent être mis en œuvre s'ils n'ont été, au préalable, réceptionnés par le fonctionnaire dirigeant ou son délégué.

Les produits qui, à un stade déterminé, ne satisfont pas aux vérifications imposées, sont déclarés ne pas se trouver en état de réception technique. A la demande de l'adjudicataire, le pouvoir adjudicateur vérifie conformément aux documents du marché si les produits présentent les qualités requises ou, à tout le moins, sont conformes aux règles de l'art et satisfont aux conditions du marché.

Lorsque le pouvoir adjudicateur constate que le produit présenté n'est pas dans les conditions requises pour être examiné, la demande de l'adjudicataire est considérée comme non avenue. Une nouvelle demande est introduite lorsque le produit se trouve prêt pour la réception.

4.11 Moyens d'action du pouvoir adjudicateur (Art. 44-51 et 123-124)

Le défaut de l'adjudicataire ne s'apprécie pas uniquement par rapport aux fournitures mêmes, mais également par rapport à l'ensemble de ses obligations.

Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit à l'adjudicataire d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

En cas d'infraction, le pouvoir adjudicateur pourra infliger l'adjudicataire une pénalité forfaitaire par infraction allant jusqu'au triple du montant obtenu par la somme des valeurs (estimées) de l'avantage offert au préposé et de l'avantage que l'adjudicataire espérait obtenir en offrant l'avantage au préposé. Le pouvoir adjudicateur jugera souverainement de l'application de cette pénalité et de sa hauteur.

Cette clause ne fait pas préjudice à l'application éventuelle des autres mesures d'office prévues au Règles Générales d'Exécution, notamment la résiliation unilatérale du marché et/ou l'exclusion des marchés du pouvoir adjudicateur pour une durée déterminée.

4.11.1 Défaut d'exécution (Art. 44)

L'adjudicataire est considéré en défaut d'exécution du marché :

- Lorsque les prestations ne sont pas exécutées dans les conditions définies par les documents du marché ;
- À tout moment, lorsque les prestations ne sont pas poursuivies de telle manière qu'elles puissent être entièrement terminées aux dates fixées ;

- Lorsqu'il ne suit pas les ordres écrits, valablement donnés par le pouvoir adjudicateur.

Tous les manquements aux clauses du marché, y compris la non-observation des ordres du pouvoir adjudicateur, sont constatés par un procès-verbal dont une copie est transmise immédiatement à l'adjudicataire par lettre recommandée.

L'adjudicataire est tenu de réparer sans délai ses manquements. Il peut faire valoir ses moyens de défense par lettre recommandée adressée au pouvoir adjudicateur dans les quinze jours suivant le jour déterminé par la date de l'envoi du procès-verbal. Son silence est considéré, après ce délai, comme une reconnaissance des faits constatés.

Les manquements constatés à sa charge rendent l'adjudicataire passible d'une ou de plusieurs des mesures prévues aux articles 45-49, 85 à 88, 123-124 et 154-155 des Règles Générales d'Exécution des marchés publics.

4.11.2 Amendes pour retard (Art. 46-123)

Les amendes pour retard sont indépendantes des pénalités prévues à l'article 45. Elles sont dues, sans mise en demeure, par la seule expiration du délai d'exécution sans intervention d'un procès-verbal et appliquées de plein droit pour la totalité des jours de retard.

Nonobstant l'application des amendes pour retard, l'adjudicataire reste garant vis-à-vis du pouvoir adjudicateur des dommages et intérêts dont celui-ci est, le cas échéant, redevable à des tiers du fait du retard dans l'exécution du marché.

4.11.3 Mesures d'office (Art. 47-124)

§ 1 Lorsque, à l'expiration du délai indiqué à l'article 44, § 2, pour faire valoir ses moyens de défense, l'adjudicataire est resté inactif ou a présenté des moyens jugés non justifiés par le pouvoir adjudicateur, celui-ci peut recourir aux mesures d'office décrites au paragraphe 2.

Le pouvoir adjudicateur peut toutefois recourir aux mesures d'office sans attendre l'expiration du délai indiqué à l'article 44, § 2, lorsqu'au préalable, l'adjudicataire a expressément reconnu les manquements constatés.

§ 2 Les mesures d'office sont

1° la résiliation unilatérale du marché. Dans ce cas, la totalité du cautionnement ou, à défaut de constitution, un montant équivalent, est acquise de plein droit au pouvoir adjudicateur à titre de dommages et intérêts forfaitaires. Cette mesure exclut l'application de toute amende du chef de retard d'exécution pour la partie résiliée ;

2° l'exécution en régie de tout ou partie du marché non exécuté ;

3° la conclusion d'un ou de plusieurs marchés pour compte avec un ou plusieurs tiers pour tout ou partie du marché restant à exécuter.

Les mesures prévues à l'alinéa 1er, 2° et 3°, sont appliquées aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. Toutefois, les amendes et pénalités qui sont appliquées lors de l'exécution d'un marché pour compte sont à charge du nouvel adjudicataire.

4.11.4 Autres sanctions (Art. 48)

Sans préjudice des sanctions prévues dans le présent cahier spécial des charges, l'adjudicataire en défaut d'exécution peut être exclu par le pouvoir adjudicateur de ses marchés pour une période de trois ans. L'intéressé est préalablement entendu en ses moyens de défense et la décision motivée lui est notifiée.

4.12 Modalités d'exécution (Art. 115 et seq.)

4.12.1 Commandes partielles (Art. 115)

Si, pour tout ou partie des quantités à fournir, les documents du marché prévoient une ou plusieurs commandes partielles, l'exécution du marché est subordonnée à la notification de chacune de ces commandes.

4.12.2 Délais et clauses (Art. 116)

Les fournitures doivent être livrées dans un délai de 45 jours calendrier pour chaque lot à compter de la notification de la conclusion du marché.

- **Pour Lot 1 : Fourniture d'animaux, de volaille, d'aliments à bétail, d'aliments à volaille, de matériels et d'intrants d'élevage**

N°	DESCRIPTION	QUANTITE
COMMUNE DE KAYA		
1	Aliments pour volaille adultes	14
2	Aliments pour ponte volaille	7
3	Taureau	01
4	Bélier	14
5	Brebis	14
6	Coq reproducteur	2
7	Poules	10
8	Truie	2
9	Mangeoire pour poussins	14
10	Abreuvoir pour poussins	14
11	Eleveuse poussins	5
12	Abreuvoirs pour volaille adultes	14
13	Mangeoire pour volaille adultes	14
14	Plateaux mangeoires pour poussins	14
15	Lampes fluorescentes pour élevage de volaille	7
16	Sanifresh désinfectant	7
17	Savons noir liquide	7
18	Filtre anti-bactérien abreuvoir	7
19	Tapis gouffre spécial poussin	7
20	Caisse pour livraison de poussins	4

21	Oxytétraceline antibiotique	7
22	Levalape	7
23	Abreuvoir pour ovins	14
24	Mangeoire pour ovins	14
25	Abreuvoirs pour bovins	01
26	Mangeoires pour bovins	01
COMMUNE DE BOULSA		
1	Aliments pour poussins	10
2	Aliments pour volaille adultes	10
3	Aliments pour ponte volaille	5
4	Poussins (cartons)	10
5	Aliments pour bétail	34
6	Bélier	17
7	Brebis	17
8	Mangeoire pour poussins	10
9	Abreuvoir pour poussins	10
10	Eleveuse poussins	02
11	Abreuvoirs pour volaille adultes	10
12	Mangeoire pour volaille adultes	10
13	Plateaux mangeoires pour poussins	10
14	Lampes fluorescente	5
15	Sanifresh désinfectant	5
16	Savons noir liquide	5
17	Filtre anti-bactérien abreuvoir	5
18	Tapis gouffre spécial poussin	5
19	Caisse pour livraison de poussins	3
20	Oxytétraceline antibiotique	10
21	Levalape	10
21	Abreuvoir pour ovins	17

22	Mangeoire pour ovins	17
23	Aliments pour bétail	4
COMMUNE DE KORSIMORO		
1	Mangeoire pour poussins	4
2	Abreuvoir pour poussins	4
3	Eleveuse poussins	2
4	Aliments pour poussins	4
5	Abreuvoirs pour volaille adultes	4
6	Mangeoire pour volaille adultes	4
7	Plateaux mangeoires pour poussins	4
8	Aliments pour volaille adultes	4
9	Lampes fluorescente	4
10	Sanifresh désinfectant	2
11	Savons noir liquide	2
12	Filtre anti-bactérien abreuvoir	2
13	Tapis gouffre spécial poussin	2
14	Caisse pour livraison de poussins	2
15	Aliments pour ponte volaille	2
16	Poussins (cartons)	4
17	Oxytétraceline antibiotique	2
18	Levalape	2
19	Abreuvoir pour ovins	2
20	Mangeoire pour ovins	2
21	Aliments pour bétail	4
22	Bélier	2
23	Brebis	2
24	Coq reproducteur	2
25	Poules	10
COMMUNE DE BOUSSOUMA		

1	Aliments pour poussins	2
2	Aliments pour volaille adultes	2
3	Aliments pour ponte volaille	1
4	Poussins (cartons)	2
5	Taureau	01
6	Aliments pour bétail	10
7	Bélier	5
8	Brebis	5
9	Aliments pour lapins	06
10	Lapin mâle reproducteur	02
11	Lapin femelle reproductrice	10
12	Coq reproducteur	1
13	Poules	5
14	Mangeoire pour poussins	2
15	Abreuvoir pour poussins	2
16	Eleveuse poussins	1
17	Abreuvoirs pour volaille adultes	2
18	Mangeoire pour volaille adultes	2
19	Plateaux mangeoires pour poussins	2
20	Lampes fluorescente	4
21	Sanifresh désinfectant	1
22	Savons noir liquide	1
23	Filtre anti-bactérien abreuvoir	1
24	Tapis gouffre spécial poussin	1
25	Caisse pour livraison de poussins	1
26	Oxytétraceline antibiotique	1
27	Levalape	1
28	Abreuvoir pour ovins	6
29	Mangeoire pour ovins	6

30	Abreuvoirs pour bovins	01
31	Mangeoires pour bovins	01
32	Habitat pour lapins	4
33	Abreuvoir pour lapins	30
34	Mangeoire pour lapins	30

- **Pour le Lot 2 : Fournitures d'équipements solaires et électriques**

N°	DESCRIPTION	QUANTITE
COMMUNE DE KAYA		
1	Couveuse solaire	4
2	Plaque solaire 100 watt	7
3	Plaque solaire 250 watt	02
4	Batterie solaire 100AH 12V	03
5	Motopompe pour maraichiculture	03
6	Echelle pour Energie solaire	02
7	Multimètre Energie solaire	02
8	Perceuse à main chargeable	02
9	Plaque solaires	04
10	Batteries	02
11	Convertisseur	02
12	Machine à laver pour pressing	01
13	Fer à repasser électrique pour pressing	01
14	Régulateur d'énergie	01
15	Réfrigérateur de 165 l	05
16	Plaque solaire de 500A	01
17	Batteries de 12V	01
18	Convertisseur de 3000W	01
19	Régulateur de charge de 240 A	02
20	Egreneuse d'arachide	01

COMMUNE DE BOULSA		
1	Couveuse solaire	1
2	Plaque solaire 100 watt	5
3	Plaque solaire 250 watt	02
4	Batterie solaire 100AH 12V	01
5	Motopompe pour maraichiculture	01
6	Réfrigérateur de 165 l	02
7	Four à gaz	02
8	Machine à café Express	01
9	Egraineuse de riz	01
COMMUNE DE KORSIMORO		
1	Couveuse solaire	2
2	Plaque solaire 100 watt	2
3	Plaque solaire 250 watt	02
4	Batterie solaire 100AH 12V	02
COMMUNE DE BOUSSOUMA		
1	Couveuse solaire	1
2	Plaque solaire 100 watt	1
3	Plaque solaire 250 watt	01
4	Batterie solaire 100AH 12V	01

• **Pour le lot 3 : Fourniture de matériel d'artisanat, de quincaillerie et divers :**

N°	DESCRIPTION	QUANTITE
COMMUNE DE KAYA		
1	Pelle	14
2	Râteaux	14
3	Grillage	22
4	Pioche	14
5	Seaux	23

6	Bassine	14
7	Tôles	132
8	Fûts	14
9	Chevrons pour hangar	42
10	Poteaux pour hangar	84
11	Charrette	01
12	Pompe à pesticides	03
13	Arrosoirs pour jardinage	5
14	Brouette locale	15
15	Pulvérisateurs	03
16	Tuyaux d'irrigation de 50m	03
17	Bidons vides de 20L	20
18	Semence de tomate	2
19	Semences d'oignons	2
20	Semences d'aubergine	2
21	Semences de piment	1
22	Semence de chou	1
23	Semences de gombo	3
24	Semences de maïs	3
25	Chaises en plastique	10
26	Tables à manger	07
27	Thermos complet de conservation de nourriture	05
28	Glacières de conservation de l'eau de 80 litres	02
29	Lave-mains	05
30	Assiettes (douzaine)	10
31	Plats plateaux à manger	10
32	Bols (douzaine)	04
33	Bouteille de gaz de 12kg	05
34	Foyer de gaz	03

35	Cuillères (douzaine)	10
36	Fourchettes (douzaine)	10
37	Mixeur pour jus	02
38	Marmite N°30	05
39	Fût	02
40	Bassines	05
41	Couscoussière	01
42	Gobelets de 1 litre	24
43	Capsuleur	02
44	Petits futs en inox	02
45	Louche	6
46	Huile	01
47	Sac de graine d'arachide de 50 kg	01
48	Tournevis (paquet)	04
49	Rouleau de Tube orange	02
50	Casque de sécurité	02
51	Moule de production pour savon en boule en carré	14
52	Moule de production pour savon en boule en rectangle	14
53	Silicone liquide de 1L	7
54	Soude caustique de 25 kg	7
55	Moussant pour fabrication de savon de 5 litres	7
56	Boraxe de 5 litres pour fabrication de savon	7
57	Gomi de 25 kg pour saponification	7
58	Parfum pour saponification	7
59	Colorant de 5 kg jaune pour saponification	7
60	Huile de palm de 20 litres	7
61	Huile de neem de 1 litre	7
62	Argile verte de 10kg pour saponification	7
63	Sel de 25 kg	7

64	Soufre de 5 kg	7
65	Pâte/Tansagex	7
66	Vaseline de 25 kg	7
67	Beurre de karité de 5 litres	7
68	Ampicole de 5 litres pour shampooings	7
69	Miel de 1 litre	7
70	Bougie (paquet)	7
71	Tamponneuse pour saponification	7
72	Table à couper	7
73	Bassines en plastique de 40 l	7
74	Gobelets en plastique de 1 l	14
75	Seaux en plastique de 20l	14
76	Bidons vides de 20 l	7
77	Spatules	14
78	Marmite n°20	7
79	Bavette de protection	35
80	Tabouret	7
81	Bâche de 2mx3	3
82	Boudineuse de savon	01
83	Estampeuse	7
84	Fut plastique	7
85	Séchoir des linges	02
86	Table à repasser	01
87	Savons (carton)	01
88	Casque pour coiffure dame	04
89	Lave-tête pour coiffure dame	04
90	Coiffeuse	02
91	Armoire à 2 portières	02
92	Etagères vitrées (perlage)	01

93	Mannequins pour perlage	03
94	Perles rondes	40
95	Perles ovales	10
96	Paires de ciseaux	03
97	Pinces	01
98	Chaises	01
99	Métier à tisser complet	02
100	Fil à tisser (en rouleau)	02
101	Teinte (en sachet) pour tissage-teinture	02
102	Gants (paquet)	1
103	Rallonge	02
COMMUNE DE BOULSA		
1	Pelle	10
2	Râteaux	5
3	Grillage	26
4	Pioche	22
5	Seaux	22
6	Bassine	17
7	Tôles	132
8	Fûts	20
9	Chevrans pour hangar	44
10	Poteaux pour hangar	88
11	Pompe à pesticides	01
12	Arrosoirs pour jardinage	2
13	Brouette locale	2
14	Pulvérisateurs	01
15	Tuyaux d'irrigation de 50m	01
16	Semences de gombo	1
17	Semences de maïs	1

18	Fer mou	28
19	Chaises en plastique	8
20	Tables à manger	02
21	Thermos complet de conservation de nourriture	04
22	Glacières de conservation de l'eau de 80 litres	01
23	Lave-mains	02
24	Assiettes (douzaine)	6
25	Plats plateaux à manger	6
26	Bouteille de gaz de 12kg	01
27	Foyer de gaz	01
28	Cuillères (douzaine)	6
29	Fourchettes (douzaine)	6
30	Marmite N°30	03
31	Fût	01
32	Bassines	03
33	Petits futs en inox	01
34	Louche	4
35	Table de production	02
36	Farine de blé	04
37	Huile	01
38	Moule de production pour savon en boule en carré	4
39	Moule de production pour savon en boule en rectangle	4
40	Silicone liquide de 1L	2
41	Soude caustique de 25 kg	2
42	Moussant pour fabrication de savon de 5 litres	2
43	Boraxe de 5 litres pour fabrication de savon	2
44	Gomi de 25 kg pour saponification	2
45	Parfum pour saponification	2
46	Colorant de 5 kg jaune pour saponification	2

47	Huile de palm de 20 litres	2
48	Huile de neem de 1 litre	2
49	Argile verte de 10kg pour saponification	2
50	Sel de 25 kg	2
51	Soufre de 5 kg	2
52	Pâte/Tansagex	2
53	Vaseline de 25 kg	2
54	Beurre de karité de 5 litres	2
55	Ampicole de 5 litres pour shampooings	2
56	Miel de 1 litre	2
57	Bougie (paquet)	2
58	Tamponneuse pour saponification	2
59	Table à couper	2
60	Bassines en plastique de 40 l	2
61	Gobelets en plastique de 1 l	4
62	Seaux en plastique de 20l	4
63	Bidons vides de 20 l	4
64	Spatules	4
65	Marmite n°20	2
66	Bavette de protection	10
67	Tabouret	2
68	Bâche de 2mx3	2
69	Boudineuse de savon	01
70	Estampeuse	2
71	Fut plastique	2
72	Etagères vitrées (perlage)	01
73	Mannequins pour perlage	03
74	Perles rondes	40
75	Perles ovales	10

76	Paires de ciseaux	03
77	Pinces	01
78	Chaises	01
79	Métier à tisser complet	06
80	Fil à tisser (en rouleau)	06
81	Teinte (en sachet) pour tissage-teinture	06
82	Gants (paquet)	3
83	Rallonge	04
84	Boite de flashage et décodage (Réparation de téléphone portable)	03
85	Big soldering poste 100g (vapeur) (Réparation de téléphone portable)	02
86	Alimentation CC (Réparation de téléphone portable)	03
87	Port USB Huawei multiples 60 (Réparation de téléphone portable)	02
88	Microscope digital à écran (Réparation de téléphone portable)	03
89	Fluk digital multimètre (Réparation de téléphone portable)	02
90	Kit de lames de recharge (Réparation de téléphone portable)	03
91	Fer à souder à gaz (Réparation de téléphone portable)	02
92	Pelote de laine (fil à tricoter)	40
93	Aiguilles à tricoter	02
94	Aiguille à laine pour l'emballage	02
95	Mètre ruban	01
COMMUNE DE BOUSOUMA		
1	Pelle	7
2	Râteaux	7
3	Grillage	12
4	Pioche	7
5	Seaux	10
6	Bassine	7
7	Tôles	40

8	Fûts	7
9	Fumoir à viande	04
10	Chevrans pour hangar	12
11	Poteaux pour hangar	24
12	Brouette locale	5
13	Fer mou	10
14	Chaises en plastique	2
15	Lave-mains	02
16	Marmite N°30	01
17	Bouteille de gaz de 6kg fait-tout	01
18	Bassines	01
19	Moule de production pour savon en boule en carré	4
20	Moule de production pour savon en boule en rectangle	4
21	Silicone liquide de 1L	2
22	Soude caustique de 25 kg	2
23	Moussant pour fabrication de savon de 5 litres	2
24	Boraxe de 5 litres pour fabrication de savon	2
25	Gomi de 25 kg pour saponification	2
26	Parfum pour saponification	2
27	Colorant de 5 kg jaune pour saponification	2
28	Huile de palme de 20 litres	2
29	Huile de neem de 1 litre	2
30	Argile verte de 10kg pour saponification	2
31	Sel de 25 kg	2
32	Soufre de 5 kg	2
33	Pâte/Tansagex	2
34	Vaseline de 25 kg	2
35	Beurre de karité de 5 litres	2
36	Ampicole de 5 litres pour shampooings	2

37	Miel de 1 litre	2
38	Bougie (paquet)	2
39	Tamponneuse pour saponification	2
40	Table à couper	2
41	Bassines en plastique de 40 l	2
42	Gobelets en plastique de 1 l	4
43	Seaux en plastique de 20l	4
44	Bidons vides de 20 l	4
45	Spatules	4
46	Marmite n°20	2
47	Bavette de protection	20
48	Tabouret	2
49	Bâche de 2mx3	2
50	Boudineuse de savon	01
51	Estampeuse	2
52	Fut plastique	2
53	Tubes PVC de 63 pour plomberie	10
54	Tubes PVC de 100 pour plomberie	10
55	Flexible de lavabo pour plomberie	20
56	Tube PPR de 25 pour plomberie	20
57	Clé à griffe n°18 pour plomberie	02
58	Clé à molette n°18 pour plomberie	02
59	Chalumeau pour plomberie	02
60	Machine à PPR	01
61	Vantouch	01
62	Chiffon de sol plomberie	20
COMMUNE DE KORSIMORO		
1	Pelle	2
2	Râteaux	5

3	Grillage	8
4	Pioche	4
5	Seaux	10
6	Bassine	2
7	Tôles	26
8	Fûts	4
9	Chevrans pour hangar	8
10	Poteaux pour hangar	16
11	Brouette locale	2
12	Fer mou	15
13	Moule de production pour savon en boule en carré	8
14	Moule de production pour savon en boule en rectangle	8
15	Silicone liquide de 1L	4
16	Soude caustique de 25 kg	4
17	Moussant pour fabrication de savon de 5 litres	4
18	Boraxe de 5 litres pour fabrication de savon	4
19	Gomi de 25 kg pour saponification	4
20	Parfum pour saponification	4
21	Colorant de 5 kg jaune pour saponification	4
22	Huile de palm de 20 litres	4
23	Huile de neem de 1 litre	4
24	Argile verte de 10kg pour saponification	4
25	Sel de 25 kg	4
26	Soufre de 5 kg	4
27	Pâte/Tansagex	4
28	Vaseline de 25 kg	4
29	Beurre de karité de 5 litres	4
30	Ampicole de 5 litres pour shampooings	4
31	Miel de 1 litre	4

32	Bougie (paquet)	4
33	Tamponneuse pour saponification	4
34	Table à couper	4
35	Bassines en plastique de 40 l	4
36	Gobelets en plastique de 1 l	8
37	Seaux en plastique de 20l	8
38	Bidons vides de 20 l	6
39	Spatules	8
40	Marmite n°20	4
41	Bavette de protection	20
42	Tabouret	4
43	Bâche de 2mx3	2
44	Boudineuse de savon	01
45	Estampeuse	4
46	Fut plastique	4
47	Casque pour coiffure dame	01
48	Lave-tête pour coiffure dame	01
49	Coiffeuse	01
50	Armoire à 2 portières	01

4.12.3 Modalités de livraison (Art. 118)

Les fournitures seront livrées à Kaya, Boussouma, Korsimoro et Boulsa au Burkina Faso.

4.12.4 Emballages (Art. 119)

Les emballages restent acquis à l'adjudicateur sans que le fournisseur puisse prétendre à aucune indemnité de ce chef.

4.12.5 Vérification de la livraison (Art. 120)

Le fournisseur fournit exclusivement des biens qui sont exempts de tout vice apparent et/ou caché et qui correspondent strictement à la commande (en nature, quantité, qualité...) et, le cas échéant, aux prescriptions des documents associés ainsi qu'aux réglementations applicables, aux règles de l'art et aux bonnes pratiques, à l'état de la technique, aux plus hautes exigences normales d'utilisation, de fiabilité et de longévité, et à la destination que le pouvoir adjudicateur compte en faire et que le fournisseur connaît ou devrait à tout le moins connaître.

En cas de refus entier ou partiel d'une livraison, le fournisseur est tenu de reprendre, à ses frais et risques, les produits refusés. Le pouvoir adjudicateur peut soit demander au fournisseur de fournir des marchandises conformes dans les plus brefs délais, soit résilier la commande et s'approvisionner auprès d'un autre fournisseur.

4.12.6 Responsabilité du fournisseur (Art. 122)

Le fournisseur est responsable de ses fournitures jusqu'au moment où les formalités de vérification et de notification dont il est question à l'article 120 sont effectuées, sauf si les pertes ou avaries survenant dans les dépôts du destinataire sont dues à des faits ou circonstances visés aux articles 54 et 56.

Par ailleurs, le fournisseur garantit le pouvoir adjudicateur des dommages et intérêts dont celui-ci est redevable à des tiers du fait du retard dans l'exécution du marché ou de la défaillance du fournisseur.

4.13 Conditions générales de paiement (Art. 66-72 and 127)

Le paiement du montant dû au fournisseur doit intervenir dans le délai de paiement de trente jours à compter de l'échéance du délai de vérification, et ce pour autant que le pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession de la facture régulièrement établie ainsi que d'autres documents éventuellement exigés.

L'adjudicataire envoie les factures (en un seul exemplaire) et le procès-verbal de réception du marché à l'adresse suivante :

M. Seydou COULIBALY
Intervention Manager – OKD
Enabel au Burkina Faso
Quartier Zone du Bois
(Maison en face de l'entrée de la Croix Rouge)
Ouagadougou, Burkina Faso

La facture mentionnera :

- « **Enabel, Agence belge de développement, société anonyme de droit public à finalité sociale, ayant son siège social à 147, rue Haute, 1000 Bruxelles (numéro d'entreprise 0264.814.354, RPM Bruxelles)** » ;
- L'intitulé du marché : « **Acquisition de kits d'installation pour l'insertion professionnelle des jeunes qualifiés placés en stage de perfectionnement** » ;
- La référence du marché et le lot concerné : « **BFA22002-10010** » ;
- Le nom du fonctionnaire dirigeant : « **M. Seydou COULIBALY** ».

La facture doit être libellée en FCFA HTVA (XOF). Le paiement sera effectué par virement bancaire.

4.14 Fin du marché (Art. 64-65, 120 et 128-135)

Les fournitures seront suivies de près pendant leur exécution par le fonctionnaire dirigeant (voir point 4.3 « Fonctionnaire dirigeant (Art. 11) »).

4.14.1 Réception provisoire

L'acceptation (réception provisoire) n'a lieu qu'après vérification complète par le pouvoir adjudicateur du caractère conforme des biens et services livrés (voir point 4.12.5 « Vérification de la livraison (Art. 120) »). Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de

vérification de trente jours à compter de la date de livraison. Ce délai prend cours le lendemain de l'arrivée des fournitures à destination, pour autant que le pouvoir adjudicateur soit en possession du bordereau ou de la facture.

La signature apposée par le pouvoir adjudicateur (un membre du personnel du pouvoir adjudicateur), notamment dans des appareils électroniques de réception, lors de la livraison des fournitures, vaut par conséquent simple prise de possession et ne signifie pas l'acceptation de celui-ci.

4.14.2 Transfert de propriété (art. 132)

Le pouvoir adjudicateur devient de plein droit propriétaire des fournitures dès qu'elles sont admises en compte pour le paiement conformément au point 4.13 « Conditions générales de paiement (Art. 66-72 and 127) »).

4.14.3 Délai de garantie (art. 134)

Le délai de garantie prend cours à la date à laquelle la réception provisoire est accordée. Celui-ci est d'un an.

4.14.4 Réception définitive (Art. 135)

Outre la garantie légale contre les vices cachés, les produits sont garantis pendant (un) 1 an à dater de leur réception provisoire. Pendant ce délai, l'adjudicataire, à ses propres frais, répare ou remplace au choix du pouvoir adjudicateur tous vices, manquements et non-conformités constatés, et tient le pouvoir adjudicateur indemne de tout dommage qui en résulte de manière directe ou indirecte, pour lui-même ou pour des tiers.

Un nouveau délai de garantie d'1 (un) an s'applique aux réparations et aux biens ou services fournis en remplacement. La réception définitive intervient à l'expiration du délai de garantie.

La réception définitive a lieu à l'expiration du délai de garantie. Elle est implicite lorsque la fourniture n'a pas donné lieu à réclamation pendant ce délai.

Lorsque la fourniture a donné lieu à réclamation pendant le délai de garantie, un procès-verbal de réception ou de refus de réception définitive est établi dans les quinze jours précédant l'expiration dudit délai.

4.15 Modifications du marché (Art. 37-38 et 121)

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de modifier le contrat initial de manière unilatérale, à condition de respecter les conditions suivantes :

1° la portée du contrat reste inchangée ;

2° la valeur de la modification est limitée à 10 % du montant de passation initial.

Il ne peut toutefois être dérogé aux clauses et conditions essentielles du marché que de façon motivée, par un avenant.

4.16 Litiges (Art. 73)

Tous les litiges relatifs à l'exécution de ce marché sont exclusivement tranchés par les tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles. La langue véhiculaire est le français ou le néerlandais.

Le pouvoir adjudicateur n'est en aucun cas responsable des dommages causés à des personnes ou à des biens qui sont la conséquence directe ou indirecte des activités nécessaires à l'exécution de ce marché. L'adjudicataire garantit le pouvoir adjudicateur contre toute action en dommages et intérêts par des tiers à cet égard.

En cas de « litige », c'est-à-dire d'action en justice, la correspondance devra (également) être envoyée à l'adresse suivante :

Agence belge de développement - Enabel
Cellule juridique du service Logistique et Achats (L&A)
À l'attention de Mme Inge Janssens
Rue Haute 147, 1000 Bruxelles, Belgique

5 Spécifications techniques

5.1 Contexte et justification

L'intervention, dans le cadre de laquelle s'inscrivent les présents Termes De Référence, entre dans le cadre d'une Action multi-donateurs « Contribution au renforcement de la résilience des populations et à la stabilisation de la région Centre-Nord (axe OKDD) » et est financée par l'Union Européenne. Cette action s'inscrit dans une démarche plus large de l'UE qui vise, à travers une approche intégrée, la stabilisation dans les régions du Centre- Nord et du Sahel, l'amélioration de la gouvernance locale et la résilience des populations affectées à travers la relance des activités économiques notamment auprès des populations les plus vulnérables et déstabilisées tant hôtes que déplacées.

L'objectif global de l'action est de contribuer au renforcement de la résilience des populations et à la stabilisation de la zone cible (Centre-Nord, axe OKDD).

Spécifiquement, l'action vise à contribuer à la relance de l'économie locale et régionale, auprès des populations, tant hôtes que déplacées, dans les zones d'intervention du projet appuyé par l'UE. L'action est mise en œuvre par le consortium Enabel et GIZ.

Les résultats escomptés, au nombre de trois (03), se déclinent comme suit :

1- Les populations vulnérables (personnes déplacées internes, communautés et foyers hôtes), avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes, saisissent des opportunités économiques génératrices de revenus.

2- Les groupes cibles, y compris les personnes déplacées, ont accès à des formations de qualité leur permettant de mener une activité économique et/ou d'(auto) emploi.

3- Les capacités des acteurs locaux (publics et privés, société civile) sont renforcées pour soutenir la relance d'une économie locale et régionale inclusive

Pour l'atteinte des résultat 1 et 2 il est prévu, entre autres, le renforcement des dispositifs de promotion et d'accompagnement de jeunes promoteurs de projets dans les filières porteuses de l'économie locale. Cela contribuera sans nul doute à générer des emplois pour les jeunes et les femmes de la Région cible de l'intervention.

Pour parvenir au résultat 1, il est prévu d'accompagner les jeunes porteurs de projets à la création et/ou au développement de leurs entreprises. Ainsi, dans ce cadre, il est prévu **d'acquérir des kits d'installation ou de renforcement au profit de 120 jeunes porteurs de projets.**

5.2 Objectifs général

Acquérir des kits de renforcement des entreprises des jeunes porteurs de projets.

5.3 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

- Acquérir des kits de renforcement pour les jeunes entrepreneurs dans les secteurs de l'élevage et de l'agriculture, de l'artisanat et de la transformation agroalimentaire ;
- Contribuer au renforcement des capacités de production des entreprises portées par les jeunes ;
- Contribuer à générer et à consolider des emplois pour les jeunes et les femmes.

5.4 Résultats attendus

De la mise en œuvre de cette activité, les résultats attendus sont les suivants :

- Des kits de renforcement des entreprises portées par les jeunes bénéficiaires sont acquis dans les secteurs de l'élevage et de l'agriculture, de l'artisanat, de la restauration et de la transformation agroalimentaire ;
- Les capacités matérielles des entreprises portées par les jeunes sont renforcées ;
- Les capacités de production des entreprises portées par les jeunes sont renforcées ;
- Les emplois existants au niveau des entreprises portées par les jeunes sont consolidés et de nouveaux emplois sont générés.

5.5 Méthodologie de mise en œuvre

Après avoir été placés en stage de perfectionnement, formés en entrepreneuriat, les jeunes qualifiés qui présentent des projets viables seront dotés en kits d'installation pour le démarrage ou le développement de leurs activités entrepreneuriales.

Le tableau suivant donne le nombre de kits par métier :

Tableau 01

Métier	Nombre de kits à acquérir	Nombre de jeunes porteurs bénéficiaires
Saponification	16	16
Embouche ovine	44	44
Embouche bovine	02	02
Tissage	03	03
Agriculture	05	05
Elevage de porcs	01	01
Transformation de jus	02	02
Restauration	09	09
Aviculture	17	17
Perlage	02	02
Transformation de produits laitiers	01	01
Transformation de l'arachide	01	01
Réparation de téléphone portable	03	03
Pâtisserie	02	02
Etuvage de riz	01	01
Tricotage	01	01
Coiffure	05	05
Electricité/Energie solaire	02	02
Plomberie	01	01
Cuniculture	01	01
Services (Pressing)	01	01

Pour la constitution des kits d'installation, la démarche suivante sera retenue :

- Constitution du kit d'installation en partenariat avec le maître artisan chargé d'appui-conseil du jeune, le jeune lui-même sur la base des besoins en équipements exprimés dans la fiche de recensement des besoins remise lors des rencontres d'information et de sensibilisation.

Pour chaque secteur d'activité, le kit par bénéficiaire est composé au minimum de :

Tableau 02 : métier de la saponification

N°	Désignation	Quantité
1	Moule de production pour savon en boule en carré	02
2	Moule de production pour savon en boule en rectangle	02
3	Silicone liquide de 1L	01
4	Soude caustique de 25 kg	01
5	Moussant pour fabrication de savon de 5 litres	01
6	Boraxe de 5 litres pour fabrication de savon	01
7	Gomi de 25 kg pour saponification	01
8	Parfum pour saponification	01
9	Colorant de 5 kg jaune pour saponification	01
10	Huile de palm de 20 litres	01
11	Huile de neem de 1 litre	01
12	Argile verte de 10kg pour saponification	02
13	Sel de 25 kg	01
14	Soufre de 5 kg	01
15	Pâte/Tansagex	01
16	Vaseline de 25 kg	01
17	Beurre de karité de 5 litres	01
18	Ampicole de 5 litres pour shampooings	01
19	Miel de 1 litre	01
20	Bougie (paquet)	01
21	Tamponneuse pour saponification	01
22	Table à couper	01
23	Bassines en plastique de 40 l	01
24	Gobelets en plastique de 1 l	02
25	Seaux en plastique de 20l	02
26	Bidons vides de 20 l	01
27	Spatules	01
28	Marmite n°20	01
29	Bavette de protection	01
30	Tabouret	01

Tableau 03 : Métier d'Embouche ovine :

N°	Désignation	Quantité
01	Mangeoire	01
02	Abreuvoir	01
03	Brouette	01
04	Râteau	01
05	Pelles	01
06	Rouleau de Grillage de 25m	01
07	Bélier	01
08	Brebis	01
09	Tôles	06
10	Chevrans	02
11	Aliments à bétail	02

Tableau 04 : Métier Embouche bovine

N°	Désignation	Quantité
01	Mangeoire	01
02	Abreuvoir	01
03	Brouette	01
04	Râteau	01
05	Pelles	01
06	Grillage	01
07	Pairs de Gants (protège main)	01
08	Tôles	06
09	Chevrons	02
10	Rouleau de Fil de fer mou	01
11	Bovin mâle	01
12	Bovin femelle	01
13	Aliments pour bétail	02
14	Pioche	01

Tableau 05 : Métier de tissage

N°	Désignation	Quantité
01	Métier à tisser complet	02
02	Fil à tisser (en rouleau)	01
03	Teinte (en sachet) pour tissage-teinture	01
04	Gants (paquet)	01

Tableau 06 : Métier de l'agriculture ordinaire

N°	Désignation	Quantité
01	Pompe à pesticides	01
02	Motopompe pour maraichiculture	01
03	Arrosoirs pour jardinage	02
04	Brouette locale	01
05	Pulvérisateurs	01
06	Tuyaux d'irrigation de 50m	01

Tableau 07 : Métier de l'agriculture hors sol

N°	Désignation	Quantité
01	Bidons vides de 20L	20
02	Pulvérisateur	01
03	Arrosoirs	02
04	Brouette locale	01
05	Pompe à pesticides	01
06	Semence de tomate	02
07	Semences d'oignons	02
08	Semences d'aubergine	02
09	Semences de piment	01
10	Semence de chou	01
11	Semences de gombo	01
12	Semences de maïs	01

Tableau 08 : Métier d'élevage des porcs

N°	Désignation	Quantité
01	Mangeoire	01
02	Abreuvoir	01
03	Râteau	01
04	Pelles	01
05	Grillage	01
06	Tôles	06
07	Chevrons	02
08	Rouleau de Fil de fer mou	01
09	Porc mâle	01
10	Truie	02
11	Aliments pour bétail	02
12	Pioche	01

Tableau 09 : Métier de Transformation de jus

N°	Désignation	Quantité
01	Réfrigérateur	01
02	Glacières de conservation de l'eau de 80 litres	01
03	Mixeur pour jus	01
04	Capsuleur	01
05	Fut	01
06	Bassine	01
07	Gobelets (douzaine)	01

Tableau 10 : Métier de restauration

N°	Désignation	Quantité
01	Chaises en plastique	02
02	Tables à manger	09
03	Thermos complet de conservation de nourriture	09
04	Lave-mains	09
05	Assiettes (douzaine)	02
06	Plats plateaux à manger	02
07	Bouteille de gaz de 12kg	01
08	Cuillères (douzaine)	02
09	Fourchettes (douzaine)	02
10	Marmite N°30	09
11	Bassines	01
12	Louche	01

Tableau 11 : Métier de Aviculture

N°	Désignation	Quantité
1	Mangeoire pour poussins	02
2	Abreuvoir pour poussins	02
3	Pelle	01
4	Eleveuse poussins	01
5	Couveuse solaire	01
6	Râteaux	01
7	Plaque solaire 100 watt	01
8	Aliments pour poussins	02
9	Abreuvoirs pour volaille adultes	02
10	Mangeoire pour volaille adultes	02
11	Plateaux mangeoires pour poussins	02
12	Aliments pour volaille adultes	02
13	Lampes fluorescente	01
14	Grillage	01
15	Pioche	01
16	Seaux	01
17	Sanifresh désinfectant	01
18	Savons noir liquide	01
19	Filtre anti-bactérien abreuvoir	01
20	Tapis gouffre spécial poussin	01
21	Caisse pour livraison de poussins	01
22	Aliments pour ponte volaille	01
23	Poussins (cartons)	02
24	Oxytétraceline antibiotique	01
25	Levalape	11
26	Tôles	06
27	Chevrans pour hangar	02
28	Poteaux pour hangar	04
29	Coq reproducteur	01
30	Poules	02

Tableau 12 : Métier de perlage

N°	Désignation	Quantité
01	Etagères vitrées (perlage)	01
02	Mannequins pour perlage	03
03	Perles rondes	40
04	Perles ovales	10
05	Paires de ciseaux	02
06	Pincés	01
07	Chaises	01

Tableau 13 : Transformation de produits laitiers

N°	Désignation	Quantité
01	Réfrigérateur	01
02	Glacières de conservation de l'eau de 80 litres	01
03	Fut	01
04	Fut en inox	01
05	Bassine	01
06	Gobelets (douzaine)	01

Tableau 14 : Transformation de l'arachide

N°	Désignation	Quantité
01	Louche	01
02	Egreneuse d'arachide	01
03	Sac de graine d'arachide de 50 kg	01
04	Four à gaz	01

Tableau 15 : Réparation de téléphone

N°	Désignation	Quantité
01	Boite de flashage et décodage (Réparation de téléphone portable)	01
02	Alimentation CC (Réparation de téléphone portable)	01
03	Microscope digital à écran (Réparation de téléphone portable)	01
04	Kit de lames de recharge (Réparation de téléphone portable)	01

Tableau 16 : Métier de la Pâtisserie

N°	Désignation	Quantité
01	Four à gaz	01
02	Table de production	01
03	Farine de blé	01
04	Huile	01

Tableau 17 : Etuvage de riz

N°	Désignation	Quantité
01	Egraineuse de riz	01

Tableau 18 : Métier de tricotage

N°	Désignation	Quantité
01	Pelote de laine (fil à tricoter)	40
02	Aiguilles à tricoter	02
03	Aiguille à laine pour l'emballage	02
04	Mètre ruban	01

Tableau 19 : Coiffure

N°	Désignation	Quantité
01	Casque pour coiffure dame	01
02	Lave-tête pour coiffure dame	01
03	Coiffeuse	01
04	Armoire à 2 portières	01

Tableau 20 : Electricité/Energie solaire

N°	Désignation	Quantité
1	Echelle pour Energie solaire	01
2	Multimètre Energie solaire	01
3	Perceuse à main chargeable	01
4	Tournevis (paquet)	02
5	Plaque solaires	02
6	Batteries	01
7	Rouleau de Tube orange	01
8	Casque de sécurité	01
9	Convertisseur	01

Tableau 21 : Plomberie

N°	Désignation	Quantité
01	Tubes PVC de 63 pour plomberie	10
02	Tubes PVC de 100 pour plomberie	10
03	Flexible de lavabo pour plomberie	20
04	Tube PPR de 25 pour plomberie	20
05	Clé à griffe n°18 pour plomberie	02
06	Clé à molette n°18 pour plomberie	02
07	Chalumeau pour plomberie	02
08	Machine à PPR	01
09	Vantouch	01
10	Chiffon de sol plomberie	20

Tableau 22 : Cuniculture

N°	Désignation	Quantité
01	Habitat pour lapins	4
02	Abreuvoir pour lapins	30
03	Mangeoire pour lapins	30
04	Aliments pour lapins	06
05	Fumoir à viande	04
06	Lapin mâle reproducteur	02
07	Lapin femelle reproductrice	10
08	Tôles	08
09	Chevrans pour hangar	02
10	Poteaux pour hangar	04
11	Grillage rouleau de 25m	01

Tableau 23 : Métier de Pressing

N°	Désignation	Quantité
01	Machine à laver pour pressing	01
02	Fer à repasser électrique pour pressing	01
03	Séchoir des linges	02
04	Régulateur d'énergie	01
05	Table à repasser	01
06	Savons (carton)	01

5.6 Date et lieu

. Le matériel sera livré à Kaya, Boulsa, Korsimoro et Boussouma en octobre 2024 au plus tard.

5.7 Financement

Le financement du marché public sera assuré par l'Agence belge de Développement, Enabel, par.

5.8 Délais de livraison

La livraison est attendue dans les communes Kaya, Boulsa, Korsimoro et Boussouma dans un délai de 45 jours à compter de la date de l'attribution du Marché pour chaque le lot.

La clé de répartition des kits est la suivante (Cf. 4.12.2 :Délais et clauses (Art. 116)

5.9 Garantie

Voir point 4.14 « Fin du marché (Art. 64-65, 120 et 128-135) ».

6 Formulaires

6.1 Formulaire d'identification

Nom et prénom du soumissionnaire ou dénomination de la société et forme juridique	
Nationalité du soumissionnaire et du personnel (en cas de différence)	
Domicile / Siège social	
Numéro de téléphone	
Numéro d'inscription Office National de Sécurité Sociale ou équivalent	
Numéro d'enregistrement au registre national (des entreprises)	
Représenté(e) par le(s) soussigné(s) (nom, prénom et qualité)	
Personne de contact (numéro de téléphone, e-mail)	
En cas de différence : chef du projet (numéro de téléphone, e-mail)	
Numéro de compte pour les paiements Institution financière Ouvert au nom de	

Nom :

Signature :

6.2 Déclaration d'intégrité pour les soumissionnaires

Par la présente, le soumissionnaire déclare ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec Enabel (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- Nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie et à la lutte contre la corruption repris dans le cahier spécial des charges et nous déclarons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Nous sommes de même conscients du fait que les membres du personnel de Enabel sont liés aux dispositions d'un code éthique qui précise ce qui suit : « Afin d'assurer l'impartialité des membres du personnel, il leur est interdit de solliciter, d'exiger ou d'accepter des dons, gratifications ou avantages quelconques destinés à eux-mêmes ou des tiers, que ce soit ou non dans l'exercice de leur fonction, lorsque les dons, gratifications ou avantages précités sont liés à cet exercice. Notons que ce qui importe le plus dans cette problématique est moins l'enrichissement résultant de l'acceptation de dons, gratifications ou avantages de toute nature, que la perte de l'impartialité requise du membre du personnel dans l'exercice de sa fonction. À titre personnel, les membres du personnel n'acceptent aucune gratification, aucun don ni avantage financier ou autre, pour les services rendus ».

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, nous déclarons, par ailleurs, marquer notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques peut aboutir à l'exclusion du contractant du présent marché et d'autres marchés publics pour Enabel.
- Le contractant du marché (adjudicataire) s'engage à fournir au pouvoir adjudicateur, à sa demande, toutes les pièces justificatives relatives aux conditions d'exécution du contrat. Le pouvoir adjudicateur pourra procéder à tout contrôle, sur pièces et sur place, qu'il estimerait nécessaire pour réunir des éléments de preuve sur une présomption de frais commerciaux inhabituels.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Nom et prénom :

Date :

Signature autorisée :

6.3 Déclaration 'droits d'accès'

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes :
 - 1° participation à une organisation criminelle ;
 - 2° corruption ;
 - 3° fraude ;
 - 4° infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ;
 - 5° blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ;
 - 6° travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ;
 - 7° occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ;
 - 8° la création de sociétés offshore.

L'exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement.

2. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale pour un montant de plus de 5.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales ;
3. le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;
4. le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité.

Sont entre autres considérées comme telle faute professionnelle grave :

- a) une infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 ;
- b) une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 ;
- c) une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation locale applicable relative au harcèlement sexuel au travail ;
- d) le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
- e) lorsque Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.

La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives ;
6. des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un contrat

antérieur passé avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable.

Sont considérées comme 'défaillances importantes' le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établies par le droit de l'Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail.

La présence du soumissionnaire sur la liste d'exclusion Enabel en raison d'une telle défaillance sert d'un tel constat.

7. des mesures restrictives ont été prises vis-à-vis du contractant dans l'objectif de mettre fin aux violations de la paix et sécurité internationales comme le terrorisme, les violations des droits de l'homme, la déstabilisation des États souverains et la prolifération d'armes de destruction massive.
8. Le soumissionnaire ni un de des dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières :

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>

Pour l'Union européenne, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue>

<https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions>

https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf

Pour la Belgique :

https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorier/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2

Le soumissionnaire consent formellement à ce que Enabel ait accès aux documents justificatifs étayant les informations fournies dans le présent document.

Nom et prénom :

Date :

Signature autorisée :

6.4 Procuration

Le soumissionnaire doit joindre à son offre la **procuration** autorisant la personne à signer l'offre et toute la documentation correspondante ou tout document attestant que la personne qui signe est bien habilitée à le faire (statuts, mandats, acte notarié...).

En cas d'**association momentanée**, l'offre conjointe doit préciser le rôle de chaque membre de l'association. Un chef de file doit être désigné et la procuration doit être complétée en conséquence.

6.5 Enregistrement et statut juridique

Le soumissionnaire doit joindre à son offre une copie des documents¹⁰ originaux relatifs à son **enregistrement** et/ou son **statut juridique**, qui établissent son lieu d'enregistrement et/ou son siège statutaire (certificat de constitution ou d'enregistrement, etc.).

6.6 Attestation de régularité relative au paiement des cotisations sociales

Au plus tard avant l'attribution du marché, le soumissionnaire joindra à son offre une **attestation¹⁰ récente de régularité** avec ses obligations relatives au **paiement des cotisations sociales** selon les dispositions légales du pays où il est établi. Le soumissionnaire enregistré en Belgique joindra à son offre l'attestation portant sur le dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des demandes de des offres.

6.7 Attestation de régularité relative au paiement des impôts et taxes

Au plus tard avant l'attribution du marché, le soumissionnaire joindra à son offre une **attestation¹⁰ récente de régularité** avec ses obligations relatives au **paiement des impôts et taxes** selon les dispositions légales du pays où il est établi.

¹⁰ En cas d'association momentanée, l'attestation doit être présentée pour tous les membres de l'association.

6.8 Liste des livraisons similaires

Pour chaque lot, le soumissionnaire doit joindre à son offre la **liste des principales livraisons de nature et de complexité comparable (min. 2 pour chaque lot) qui ont été menées à bien au cours des 5 dernières années**, en précisant le montant et les dates pertinentes¹¹, ainsi que les organismes publics ou privés pour le compte desquels elles ont été effectuées, démontrant que le soumissionnaire dispose de l'expérience suffisante pour mener à bien le marché.

Le **montant total minimum cumulé des livraisons de nature et de complexité comparable** au cours des 5 dernières années doit être **au moins égal** :

Lot 1 : 15 000 000 FCFA ;

Lot 2 : 4 000 000 FCFA ;

Lot 3 : 3 000 000 FCFA.

Lot 1 : Fourniture d'animaux, de volaille, d'aliments à bétail et d'aliments à volaille

Description des principales livraisons de nature et de complexité comparable (min. 2 livraisons de matériel d'élevage et agriculture)	Lieux de livraison	Montants concernés (montant cumulé ≥15 000 000)	Dates de réalisation au cours des 5 dernières années	Nom des organismes publics ou privés

¹¹ En cas de contrat-cadre (sans valeur contractuelle), seuls les contrats correspondant aux tâches mises en œuvre dans le cadre d'un tel contrat seront pris en considération.

Lot 2 : Fourniture d'équipements solaires et électriques :

Description des principales livraisons de nature et de complexité comparable (min. 2 livraisons de matériel d'artisanat)	Lieux de livraison	Montants concernés (montant cumulé \geq 4 000 000)	Dates de réalisation au cours des 5 dernières années	Nom des organismes publics ou privés

Lot 3: Fourniture de matériel d'artisanat, de quincaillerie et divers

Description des principales livraisons de nature et de complexité comparable (min. 2 livraisons de matériel de restauration et de transformation agroalimentaire)	Lieux de livraison	Montants concernés (montant cumulé ≥3 000 000)	Dates de réalisation au cours des 5 dernières années	Nom des organismes publics ou privés

6.9 Certificats de bonne exécution

Pour chacune des livraisons présentées dans le tableau ci-dessus, le soumissionnaire doit joindre les copies des certificats de bonne exécution (PV de réception) et tout document justificatif (contrats, factures, etc.) approuvé par l'entité qui a attribué le marché.

6.10 Offre financière et formulaire d'offre

Ne changez pas le formulaire d'offre. Les réserves ne sont pas autorisées. Les soumissionnaires doivent, sous peine d'irrégularité substantielle, indiquer les prix en euros et hors TVA.

En déposant son offre, le soumissionnaire déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans le cahier spécial des charges et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions. Le soumissionnaire s'engage à exécuter le présent marché conformément aux dispositions du cahier spécial des charges au prix forfaitaire suivant, exprimés en FCFA et hors TVA (en chiffres) :

Lot 1 : Fourniture d'animaux, de volaille, d'aliments à bétail, d'aliments à volaille, de matériels et d'intrants d'élevage :

N°	Description	Qté	Prix unitaire (FCFA HT)	Prix total (FCFA) HT
1	Aliments pour volaille adultes	34		
2	Aliments pour ponte volaille	17		
3	Taureau	02		
4	Bélier	44		
5	Brebis	44		
6	Coq reproducteur	5		
7	Poules	25		
8	Truie	2		
9	Aliments pour poussins	34		
10	Poussins (cartons)	34		
11	Aliments pour bétail	92		
12	Aliments pour lapins	06		
13	Lapin mâle reproducteur	02		
14	Lapin femelle reproductrice	10		
15	Mangeoire pour poussins	34		
16	Abreuvoir pour poussins	34		
17	Eleveuse poussins	10		
18	Abreuvoirs pour volaille adultes	34		
19	Mangeoire pour volaille adultes	34		

20	Plateaux mangeoires pour poussins	34		
21	Lampes fluorescente	25		
22	Désinfectant pour l'entretien du poulailler	17		
23	Savons noir liquide	17		
24	Filtre anti-bactérien abreuvoir	17		
25	Tapis gouffre spécial poussin	17		
26	Caisse pour livraison de poussins	10		
27	Oxytétraceline antibiotique	17		
28	Antiparasitaire- Elevage	17		
29	Abreuvoir pour ovins	45		
30	Mangeoire pour ovins	45		
31	Abreuvoirs pour bovins	02		
32	Mangeoires pour bovins	02		
33	Habitat pour lapins	4		
34	Abreuvoir pour lapins	30		
35	Mangeoire pour lapins	30		
FRAIS DE LIVRAISON A KAYA, BOUSSOUMA, KORSIMORO ET BOULSA* HTVA :				
TOTAL HTVA :				
TVA :				
Total TTC :				

* Cf. points 3.4.2 « Détermination des prix », 3.4.3 « Eléments inclus dans les prix » et 4.13 « Conditions générales de paiement (Art. 66-72 and 127) ».

Nom et prénom :

Dûment autorisé à signer au nom de :

Lieu et date :

Signature autorisée :

• **Lot 2 : Fournitures d'équipements solaires et électriques**

N°	Description	Qté	Prix unitaire (FCFA HT)	Prix total (FCFA) HT
1	Couveuse solaire	08		
2	Plaque solaire 100 watt	17		
3	Plaque solaire 250 watt	07		
4	Batterie solaire 100AH 12V	08		
5	Motopompe pour maraichiculture	04		
6	Echelle pour Energie solaire	02		
7	Multimètre Energie solaire	02		
8	Perceuse à main chargeable	02		
9	Plaque solaires de 150 watt	04		
10	Batteries de 12 V	02		
11	Convertisseur de 2000 W	03		
12	Machine à laver pour pressing	01		
13	Fer à repasser électrique pour pressing	01		
14	Régulateur d'énergie de 240A	03		
15	Réfrigérateur de 165 l	07		
16	Plaque solaire de 500A	01		
17	Convertisseur de 3000W	01		
18	Egreneuse d'arachide	01		
19	Four à gaz	02		
20	Machine à café Express	01		
21	Egraineuse de riz	01		
FRAIS DE LIVRAISON A KAYA, BOUSSOUMA, KORSIMORO ET BOULSA*				
HTVA :				
TOTAL HTVA :				
TVA :				
Total TTC :				

* Cf. points 3.4.2 « Détermination des prix », 3.4.3 « Eléments inclus dans les prix » et 4.13 « Conditions générales de paiement (Art. 66-72 and 127) ».

Nom et prénom :

Dûment autorisé à signer au nom de :

Lieu et date :

Signature autorisée :

• **Lot 3 : Fourniture de matériels d'artisanat, de quincaillerie et divers**

N°	Description	Qté	Prix unitaire (FCFA HT)	Prix total (FCFA) HT
1	Pelle	65		
2	Râteaux	65		
3	Grillage	72		
4	Pioche	57		
5	Seaux	67		
6	Bassine	45		
7	Tôles	406		
8	Fûts	64		
9	Fumoir à viande	04		
10	Chevrons pour hangar	134		
11	Poteaux pour hangar	268		
12	Charrette	01		
13	Pompe à pesticides	05		
14	Arrosoirs pour jardinage	10		
15	Brouette locale	24		
16	Pulvérisateurs	05		
17	Tuyaux d'irrigation de 50m	04		
18	Bidons vides de 20L	20		
19	Semence de tomate	2		
20	Semences d'oignons	2		
21	Semences d'aubergine	2		
22	Semences de piment	1		
23	Semence de chou	1		
24	Semences de gombo	5		
25	Semences de maïs	5		
26	Fer mou	65		
27	Tournevis (paquet)	04		

28	Rouleau de Tube orange	02		
29	Casque de sécurité	02		
30	Moule de production pour savon en boule en carré	32		
31	Moule de production pour savon en boule en rectangle	32		
32	Silicone liquide de 5L	16		
33	Soude caustique de 25 kg	16		
34	Moussant pour fabrication de savon de 5 litres	16		
35	Boraxe de 5 litres pour fabrication de savon	16		
36	Gomi de 25 kg pour saponification	16		
37	Parfum pour saponification	16		
38	Colorant de 5 kg jaune pour saponification	16		
39	Huile de palm de 20 litres	16		
40	Huile de neem de 1 litre	16		
41	Argile verte de 10kg pour saponification	16		
42	Sel de 25 kg	16		
43	Soufre de 5 kg	16		
44	Pâte/Tansagex	16		
45	Vaseline de 25 kg	16		
46	Beurre de karité de 5 litres	16		
47	Ampicole de 5 litres pour shampoings	16		
48	Miel de 1 litre	16		
49	Bougie (paquet)	16		
50	Tamponneuse pour saponification	16		
51	Table à couper	16		
52	Bassines en plastique de 40 l	16		
53	Gobelets en plastique de 1 l	32		
54	Seaux en plastique de 20l	32		

55	Bidons vides de 20 l	21		
56	Spatules	32		
57	Marmite n°20	16		
58	Bavette de protection	100		
59	Tabouret	16		
60	Bâche de 2mx3	10		
61	Boudineuse de savon	04		
62	Estampeuse	16		
63	Fut plastique	16		
64	Séchoir des linges	02		
65	Table à repasser	01		
66	Savons (carton)	01		
67	Tubes PVC de 63 pour plomberie	10		
68	Tubes PVC de 100 pour plomberie	10		
69	Flexible de lavabo pour plomberie	20		
70	Tube PPR de 25 pour plomberie	20		
71	Clé à griffe n°18 pour plomberie	02		
72	Clé à molette n°18 pour plomberie	02		
73	Chalumeau pour plomberie	02		
74	Machine à PPR	01		
75	Vantouch	01		
76	Chiffon de sol plomberie	20		
77	Casque pour coiffure dame	05		
78	Lave-tête pour coiffure dame	05		
79	Coiffeuse	03		
80	Armoire à 2 portières	03		
81	Etagères vitrées (perlage)	02		
82	Mannequins pour perlage	06		
83	Perles rondes	80		

84	Perles ovales	20		
85	Paires de ciseaux	06		
86	Pinces	02		
87	Chaises	02		
88	Métier à tisser complet	06		
89	Fil à tisser (en rouleau)	06		
90	Teinte (en sachet) pour tissage-teinture	06		
91	Gants (paquet)	3		
92	Rallonge	06		
93	Lunette de sécurité	03		
94	Chaussure de sécurité	03		
95	Marteau	03		
96	Burin plat	03		
97	Burin pointu	03		
98	Boite de flashage et décodage (Réparation de téléphone portable)	03		
99	Big soldering poste 100g (vapeur) (Réparation de téléphone portable)	02		
100	Alimentation CC (Réparation de téléphone portable)	03		
101	Port USB multiples 60 (Réparation de téléphone portable)	02		
102	Microscope digital à écran (Réparation de téléphone portable)	03		
103	Fluk digital multimètre (Réparation de téléphone portable)	02		
104	Kit de lames de recharge (Réparation de téléphone portable)	03		
105	Fer à souder à gaz (Réparation de téléphone portable)	02		
106	Pelote de laine (fil à tricoter)	40		
107	Aiguilles à tricoter	02		
108	Aiguille à laine pour l'emballage	02		
109	Mètre ruban	01		
110	Chaises en plastique	20		

111	Tables à manger	09		
112	Thermos complet de conservation de nourriture	09		
113	Glacières de conservation de l'eau de 80 litres	03		
114	Lave-mains	09		
115	Assiettes (douzaine)	18		
116	Plats plateaux à manger	18		
117	Bols (douzaine)	04		
118	Bouteille de gaz de 12kg	07		
119	Foyer de gaz	04		
120	Cuillères (douzaine)	18		
121	Fourchettes (douzaine)	18		
122	Mixeur pour jus	02		
123	Marmite N°30	09		
124	Bouteille de gaz de 6kg fait-tout	01		
125	Fût	03		
126	Bassines	09		
127	Couscoussière	01		
128	Gobelets de 1 litre	36		
129	Capsuleur	02		
130	Petits futs en inox	03		
131	Louche	10		
132	Sac de graine d'arachide de 50 kg	01		
133	Table de production	02		
134	Farine de blé	04		
135	Huile	02		
FRAIS DE LIVRAISON A KAYA, BOUSSOUMA, KORSIMORO ET BOULSA*				
HTVA :				
TOTAL HTVA :				
TVA :				

Total TTC :	
--------------------	--

* Cf. points 3.4.2 « Détermination des prix », 3.4.3 « Eléments inclus dans les prix » et 4.13 « Conditions générales de paiement (Art. 66-72 and 127) ».

Nom et prénom :

Dûment autorisé à signer au nom de :

Lieu et date :

Signature autorisée :

6.11 Spécifications techniques & offre technique

Les soumissionnaires doivent compléter le modèle suivant :

- Colonne 2, complétée par le pouvoir adjudicateur, précise les spécifications demandées (à ne pas modifier par le soumissionnaire) ;
- Colonne 3 doit être remplie par le soumissionnaire et détailler l'offre (l'utilisation des mots « conforme » et « oui » sont à cet égard insuffisants)

La brochures et/ou la documentation fournie doit clairement indiquer les modèles offerts et les options incluses, s'il y a lieu, afin que les évaluateurs puissent voir l'exacte configuration. Les offres ne permettant pas d'identifier précisément les modèles et les spécifications pourront se voir rejetées par le comité d'évaluation.

L'offre doit être suffisamment claire pour permettre aux évaluateurs d'effectuer aisément une comparaison entre les spécifications demandées et les spécifications proposées.

Les soumissionnaires doivent joindre à leur offre :

- La **brochure et/ou la documentation** avec des **photos** fournis par le fabricant ou du représentant du fabricant des équipements ;
- Tout document justificatif attestant des **normes de qualité** élevées, telles que certificats CE, ISO, etc.

Lot 1 : Fourniture d'animaux, de volaille, d'aliments à bétail, d'aliments à volaille, de matériels et d'intrants d'élevage

1. N°	2. Spécifications requises	3. Spécifications proposées et photos
1	<p>Aliments pour volaille adultes</p> <p>Caractéristiques : -Sac de 50 kg - PBT (%) : 17,5 -MG (%) : 4,5 -Amidon (%) : 40 -Ca (g/kg) : 10 -P (g/kg) : 4,5 -Na (g/kg) : 1,3 -Vit A (UI/kg) : 12.500 -Vit D3 (UI/kg) : 3.000 -Vit E (mg/kg) : 75 -Energie (Kcal/kg) : 2.725 -Lysine (g/kg) : 1,05 -Méthionine (g/kg) : 0,5</p>	
2	<p>Aliments pour ponte volaille</p> <p>Caractéristiques : -Sac de 50Kg -Forme : granulés -Composition : Grains de céréales ; Produits et sous ; Produits de graines oléagineux ; Produits et sous-produits de grains de céréales ; Minéraux ; D.L Méthionine ; Monochlorohydrte de L-Lysine</p>	

<p>3</p>	<p>Taureau</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Race : Azawak -Age : 1 an -Poids : 100kg minimum -Taille : 70 à 90 cm 	
<p>4</p>	<p>Bélier</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Race : bali bali -Age : 1 an -Poids : 40 kg minimum -Taille : 50 à 75 cm -Caractère : longues oreilles 	

<p>5</p>	<p>Mouton femelle</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Race : bali bali -Age : 1 an -Poids :40 kg minimum -Taille : 50 à 75 cm -Caractère : longues oreilles avec ou sans cornes 	
<p>6</p>	<p>Coq reproducteur</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Coq local amélioré vacciné - Age : 6 mois -Poids : 2 kg -Taille : 40 cm 	

7	<p>Poules</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Poule locale améliorée vaccinée -Age : 4 mois -Poids : 2,5 kg -Taille :30 cm 	
8	<p>Truie</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Truie race améliorée • Age : 1 an • Longueur : 0,7m min • Poids : 60Kg min 	
9	<p>Aliments pour poussins</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -sac de 50 kg -Compositions : protéines brutes 20% ; matières grasses 2,15% ; matières minérales 5,2% ; cellulose brute 4,4% ; lysine 1,1% ; méthionine 0,5% ; phosphore 0,62% ; calcium 0,77% ; sodium 0,15% 	

<p>10</p>	<p>Poussins locaux améliorés</p> <p>Caractéristiques : -Carton de 50 poussins -Age : 1 mois -Race : locale améliorée</p>	
<p>11</p>	<p>Aliments pour bétail</p> <p>Caractéristiques : -Sac de 50kg -fabriqué à base des tourteaux de coton</p>	
<p>12</p>	<p>Aliments pour lapins</p> <p>Caractéristiques : -Aliment composé en granulé pour lapins 25 kg - Produit riche en céréales, aliment à 15,5% minimum de cellulose -Composition : Tourteau feed d'extraction de tournesol, Son de blé, Pulpe de betterave, Luzerne déshydratée, Orge, Blé, Triticale, Mélasse de betterave, Carbonate de calcium, Vinasse de betterave et canne à sucre, Chlorure de sodium, Huile de tournesol.</p>	

<p>13</p>	<p>Lapin mâle reproducteur</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lapin mâle PS 40, poids de carcasse cible de 1,100 – 1,300 - kg à 63 jours. - Précocité sexuelle - Production spermatique élevée - Facilité de prélèvement 	
<p>14</p>	<p>Lapin femelle reproductrice</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lapin femelle PS Hyla OPTIMA - Une persistance en 3ème mise-bas supérieure à 85% - Un potentiel de prolificité de 10 nés vivants par mise-bas - Des portées et des poids de lapereaux homogènes 	
<p>15</p>	<p>Mangeoire pour poussins :</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mangeoire anti-gaspillage ; capacité de 1kg ; plastique - Matière en plastique 	

16	Abreuvoir pour poussins Caractéristiques : - Abreuvoir siphonide ; 0,5 Litre ; plastique	
17	Eleveuse poussins Caractéristiques : - 3 éleveuses superposées pour capacité maximale : 60 à 70 poussins chaque éleveuse soit un total de 180 à 210 poussins - Puissance : 3X140 watt	

18	Abreuvoir pour volaille adultes Caractéristiques : - Abreuvoir siphonide ; 3 Litres ; plastique	
19	Mangeoire pour volaille adultes Caractéristiques : - Mangeoire anti-gaspillage ; capacité minimale de 3kg ; - Matière en plastique	

20	Plateaux mangeoires pour poussins Caractéristiques : -Plateau mangeoire plastique - Hauteur : 5,5 cm	
21	Lampes fluorescentes Caractéristiques : -Ampoule LED 12V -Culot G5	

<p>22</p>	<p>Désinfectant</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désinfectant pour l'entretien du poulailler et habitat animal - Type de produit : Désinfectant odorisant concentré - Parfum : Menthe Eucalyptus - Contenance : Flacon 1 L 	
<p>23</p>	<p>Savons noir liquide</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Savon noir liquide de 1 litre -Multi-usage : nettoie, dégraisse, etc. 	

<p>24</p>	<p>Filtre antibactérien abreuvoir</p> <p>Caractéristiques : -Taille : 5X5X5X5 cm -Genre : mixte -Age : adulte -Protection permanente contre les germes et biofilms jusqu'à 12 mois - Capacité : conteneur IBC jusqu'à 1000 litres</p>	
<p>25</p>	<p>Tapis gouffre spécial poussin</p> <p>Caractéristiques : -Rouleau anti-dérapant de 30,5 cm de large x 190,5 cm de long. -Maille Medipaq 400 g/m² de qualité supérieure - Parfait pour les poussins</p>	

26	Caisse pour livraison de poussins Caractéristiques : -Boite de transport de poussins -Poids :1850g -Taille spécifique : 680 mm X 490 mm X 160 mm	
27	Oxytétracycline antibiotique Caractéristiques : -Formule : $C_{22}H_{24}N_2O_9$ -Classe thérapeutique : antibiotique -Demi-vie d'élim : 6 à 8 heures	

<p>28</p>	<p>Antiparasitaire - Elevage</p> <p>Caractéristiques : -Antiparasitaire -Levamisol 20g</p>	
<p>29</p>	<p>Abreuvoir pour ovins</p> <p>Caractéristiques : -Abreuvoir de pâture de n'importe quelle couleur -Longueur :102 cm -largeur : 72 cm -Hauteur : 38 cm -Contenance : 60 litres</p>	
<p>30</p>	<p>Mangeoire pour ovins</p> <p>Caractéristiques : -Mangeoire pour ovins/veaux sur pied -Matière : plastique -Longueur : 2m -Poids : 18kg -Largeur :450mm -Capacité : 108 litres minimum - Hauteur : 320 à 500 mm</p>	

<p>31</p>	<p>Abreuvoirs pour bovins</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matière : Polyéthylène haute densité - Poids : 14Kg - Largeur : 130 cm - Hauteur : 40 cm 	
<p>32</p>	<p>Mangeoires pour bovins</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acier galvanisé - Longueur extérieure : de 300 à 600 cm - Largeur extérieure : 80 cm - Profondeur intérieure : 36 cm - Estimation de volume : de ≈612 à ≈1224 Litres 	

<p>33</p>	<p>Habitat pour lapins</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Habitat clôturé de grillage petite maille et de fer de 8 sur pied ; -Habitat à étagère avec 10 cases dont chaque case a une capacité d'accueil de 3 lapins ; -Habitat incluant des rangées en dessous de chaque étagère permettant de recueillir les déchets organiques des lapins ; -Longueur : 2,5m -Largeur : 1 m -Hauteur : 0,8 m 	
<p>34</p>	<p>Abreuvoirs pour lapins</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fabriqué à base de terre cuite -Capacité : 1 litre 	

35

Mangeoires pour lapins

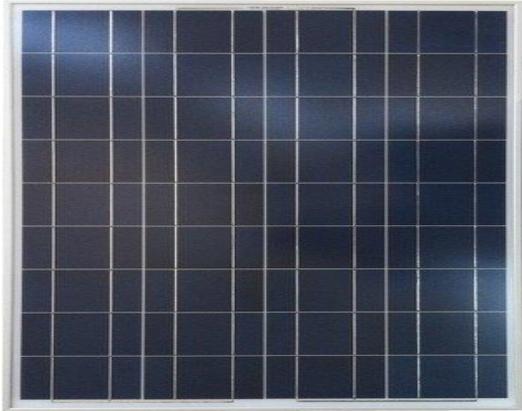
Caractéristiques :

- Fabriqué à base de terre cuite
- Capacité : 0,5 kg

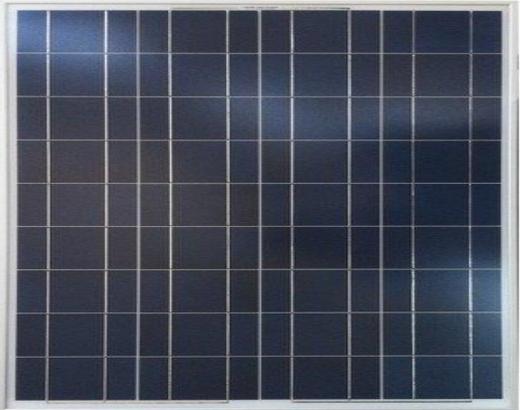


Lot 2 : Fournitures d'équipements solaires et électriques

1. N°	2. Spécifications requises	3. Spécifications proposées et photos
1	<p>Couveuse solaire</p> <p>Caractéristiques : -Couveuse muni d'une plaque solaire de 100 watt, d'une batterie et d'un régulateur d'énergie, avec une capacité d'accueil de 100 œufs minimum ;</p>	
2	<p>Plaque solaire 100W</p> <p>Caractéristiques : -Plaque solaire de puissance 100w - Tension nominale : 12V maximum - Résistance : environ 4,9 mΩ. -Tension à puissance maximum : 100W maximum - Durée de vie : 20 ans minimum - Tension à puissance max (Vmp) : 17.8V - Intensité à puissance max (Imp) : 5.62A 125 x 125mm - Tension à vide (Voc) : 22.3V - Intensité court-circuit (Isc) : 7.59A</p>	

<p>3</p>	<p>Plaque solaire 250 watt</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Plaque solaire de puissance nominale de 250 Wc ; -Capacité de production de 1200 Wh/jour - Tension nominale : 24V - Puissance Maximal (Pmax) : 250 Wp - Tension à Puissance Maximal (Vmax) : 30,45 V - Courant à Puissance Maximum (Cmax) : 8,21 A - Tension Circuit Ouvert (Voc) : 36,54 V - Durée de vie : 20 ans minimum 	
<p>4</p>	<p>Batterie solaire 100AH 12V</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Capacité : 100Ah -Tension : 12V -Haute performance de décharge -Forte dissipation thermique et larges plage de température de fonctionnement 	

<p>5</p>	<p>Motopompe pour maraichiculture</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Motopompe moteur essence muni de réservoir, filtre à air, accélérateur, starter, lanceur, moteur, contacteur d'arrêt moteur, remplissage niveau d'huile, cadre, corps de pompe, aspiration, refoulement et de bouchon de remplissage d'eau d'amorçage ; - Profondeur d'aspiration : 8m maximum - Débit exprimé en litres/minutes : 2 l/mn min -Puissance : 1,2 KW avec une cylindrée d'environ 43 cc min 	
<p>6</p>	<p>Echelle pour Energie solaire</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Grande échelle en acier galvanisé avec une taille minimum de 5 m ; -Grande échelle sur 4 pieds 	
<p>7</p>	<p>Multimètre Energie solaire</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Multimètre composé d'un voltmètre, d'un ampèremètre et d'un ohmmètre ; -Puissance : 1600 watt 60A 	

<p>8</p>	<p>Perceuse à main chargeable</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Perceuse à main pistolet rechargeable -Tension : 12V - Sans Fil, Variable 	
<p>9</p>	<p>Plaque solaire de 150 watt</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Plaque solaire de puissance nominale de 150 Wc ; -Capacité de production de 1200 Wh/jour - Tension nominale : 24V - Puissance Maximal (Pmax) : 250 Wp - Tension à Puissance Maximal (Vmax) : 30,45 V - Courant à Puissance Maximum (Cmax) : 8,21 A - Tension Circuit Ouvert (Voc) : 36,54 V - Durée de vie : 20 ans minimum 	
<p>10</p>	<p>Batteries de 12V</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Batterie Plomb Etanche NP24-12 -Tension : 12 Volts -Capacité : 24AH -Dimensions (mm) : L 166 x l 175 x h 125 	

<p>11</p>	<p>Convertisseur de 2000 W</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convertisseur onduleur - affichage LCD + 1 Prise allume cigare – noir - Capacité de conversion : courant 12V DC (continu) en courant 220V AC (alternatif) 	
<p>12</p>	<p>Machine à laver pour pressing</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Machine à blanchisserie à fonctionnement électrique de puissance d'au moins 1000 W minimum - Capacité : 10 Kg au moins - Moteur inverter Direct Drive - Traitement thermique multiple - Revêtement en poudre premium - Dimensions du cabinet : largeur = 1195 mm ; Profondeur : 1330 mm ; Hauteur : 1905 mm - Poids net : 1190 kg - Bac à lessive : - Température maximale de l'eau : 90°C - Température d'ambiance : 5 à 35°C - Tension d'alimentation -écarts : -6% to +10% tension d'alimentation +1 Hz - Vitesse essorage : 830 tours/minutes - Lavage : 38 tours/min - G-facteur : 350 tours/min 	

<p>13</p>	<p>Fer à repasser électrique pour pressing</p> <p>Caractéristiques : -Fer à repasser vapeur 1200W -Fer à fonctionnement électrique auto-régulé</p>	
<p>14</p>	<p>Régulateur d'énergie de 240A</p> <p>Caractéristiques : -Régulateur à charge de 240A -Surintensité intégrée, court-circuit, circuit ouvert, protection contre les inversions de connexion, de type à récupération automatique, n'endommagent pas le contrôleur. Double sortie USB, double circuit antireflux MOS, génération de chaleur ultrafaible. Gestion complète de la charge en 3 étapes</p>	
<p>15</p>	<p>Réfrigérateur de 165 l max ?</p> <p>Caractéristiques : -Réfrigérateur avec deux portes avec au moins 4 étagères -Capacité : 165L max -Hauteur : 170 cm maximum - Poids : 41 Kg - Largeur : 49,5 cm - Hauteur : 143 cm - Avec congélateur - Eclairage intérieur : LED - Profondeur : 56,2 cm - Classe énergétique : A+Nombre d'étagères :4 Casiers pour bouteilles : 28 bouteille de 0,5 l minimum</p>	

	<p>Température : réfrigérateur : -2 à 5 et congélateur : -28 à -28°C</p> <p>-Puissance électrique : 350 à 780 watts</p>	
<p>16</p>	<p>Plaque solaire de 500A</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cellule : Mono - Nombre de cellules : 96 (8×12) - Puissance maximale nominale (Pmax) : 520W - Efficacité maximale : 20.3% - Boîte de dérivation : IP68 - Tension maximale du système : 1000V/1500V CC - Température de fonctionnement : -40°C~+85°C - Tension nominale : entre 18 et 36 volts en courant continu (V DC) - Tension à Puissance Maximal (Vmax) : 48,35 V - Courant à Puissance Maximum (Cmax) : 9,93 A - Tension Circuit Ouvert (Voc) : 58,89 V 	
<p>17</p>	<p>Convertisseur de 3000W</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Convertisseur onduleur -affichage LCD + 1 Prise allume – cigare – noir - Capacité de conversion : courant 24V DC (continu) en courant 230V AC (alternatif) 	 <p>12V-220V</p>

<p>18</p>	<p>Egreneuse d'arachide</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Machine égreneuse de fabrication locale sur 4 pieds -Capacité : 25kg -Fonctionnalité : manuelle/motricité humaine 	
<p>19</p>	<p>Four à gaz :</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mini four à gaz portable -Four alimenté au gaz -Capacités : 30L -Puissance : 1300W minimum -Température maximum : 270°C -La boîte comprend : four à gaz, bac à huile, 2 x grille de gril -Dimensions intérieures du four (LxPxH) - 32 x 32 x 26,5 cm minimum 	

20

Machine à café Express

Caractéristiques :

- Puissance électrique : 1000-1300 Watts
- Réservoir d'eau amovible d'une capacité de 1,5L
- Capacité de préparer une ou deux tasses simultanément



21

Egreneuse de riz

Caractéristiques :

- Egreneuse de riz d'une capacité de 150kg/h minimum
- Puissance électrique : 7,5-11 KW
- Tension nominale : 380V maximum
- Apparence : vertical
- Puissance : 11kw maw



Lot 3 : Fourniture de matériels d'artisanat, de quincaillerie et divers

1. N°	2. Spécifications requises	3. Spécifications proposées et photos
<p>1</p>	<p>Pelle</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Largeur :27 cm -Longueur de la manche :1,10 m -Poids :1,65 kg -Matière acier au bore -Epaisseur : 1,65 mm 	
<p>2</p>	<p>Râteau</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Râteau forgé dents droites ; -Longueur de la manche : 1,50 m -Matière acier 	

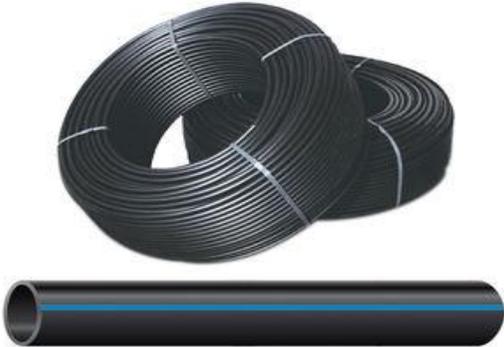
3	Grillage Caractéristiques : -Grillage simple torsion ; -Longueur du rouleau : 25 m	
4	Pioche Caractéristiques : - Longueur de la manche :1 m -Poids :1,5 kg -Matière acier au bore	

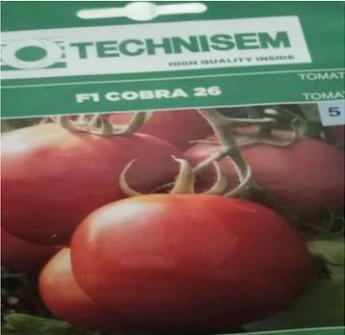
<p>5</p>	<p>Seaux</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none">-Seau en aluminium-Grande capacité de 12 litres-Résistant à la corrosion-Matériau en acier galvanisé durable	
<p>6</p>	<p>Bassine</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none">-Matière : plastique-Capacité : 15 litres	

7	<p>Tôles</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Tôle ondulée en acier, petites ondes -Épaisseur :0.12-0.8 mm -Largeur régulière après ondulé : 665 mm -Revêtement de zinc :40-275g/m2 	
8	<p>Fûts</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fût avec couvercle -Matière : plastique synthétique -Contenance :120 litres -Couleur : bleue 	
9	<p>Fumoir à viande</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fumoir à 5 niveaux pour grilles de 400 x 350 mm -Dimensions intérieures de 460 x 365 x H1250 mm -Capacité de 35 poissons (250 gr) ou 25 kg de viande -Construction inox avec double paroi isolée de 30 mm 	

10	Chevrans pour hangar (charpente) Caractéristiques : -Matière : bois -Longueur : 4,5 m minimum	
11	Poteau métallique pour hangar Caractéristiques : -Poteau métallique -Longueur : 3 m minimum	

<p>12</p>	<p>Charrette</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Charrette métallique avec deux roues ; -Deux manches avec une longueur de 2 m -Capacité : 5000 kg minimum -Hauteur : 0,5 m minimum 	
<p>13</p>	<p>Pompe à pesticides</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pulvérisateur agricole à couteaux pour pulvérisateur de pesticides fumigation de pompe à poison - Liquid Contained: Medicine, Disinfectant - Spraying Shape : Liquid - Volume : 16L à 20L - Power Supply : Manual - Material : PE - Paquet de Transport : Color Box 	
<p>14</p>	<p>Arrosoirs pour jardinage</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Matière aluminium -Capacité : 10L min -Longueur entonnoir : 50 cm 	 <p>ARROSOIR 6 LITRES GUILLOUARD & HAUTES</p>

<p>15</p>	<p>Brouette locale</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Brouette de fabrication locale -Capacité : 50 à 80Kg -Longueur de la manche : 0,5 m min -Longueur du wagon : 0,80 m min -Largeur du wagon : 0,5 m min 	
<p>16</p>	<p>Pulvérisateurs</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation : Internal Threaded Connection - Liquid Contained : Medicine, Disinfectant - Spraying Shape : Sector - Volume : 16L - Power Supply : Manual - Technics : Injection Molding 	
<p>17</p>	<p>Tuyaux d'irrigation de 50m</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Tuyau d'irrigation flexible en polyéthylène -Longueur : 50m 	

<p>18</p>	<p>Bidons vides de 20L</p> <p>Caractéristiques : -Matière plastique -Capacité : 20L</p>	
<p>19</p>	<p>Semence de Tomate</p> <p>Caractéristiques : -Tomate cobra 26 -Quantité : 5 kg</p>	
<p>20</p>	<p>Semence d'Oignons</p> <p>Caractéristiques : -Oignon Prema -Quantité : 5 kg</p>	

<p>21</p>	<p>Semence d'Aubergine Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aubergine Kalenda • Quantité : 5 kg 	
<p>22</p>	<p>Piment Caractéristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Piment jaune du Burkina • Quantité :5 kg 	

<p>23</p>	<p>Semence de Choux Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choux super cross • Quantité : 4 kg 	
<p>24</p>	<p>Semence de Gombo Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gombo Nema F1 • Quantité: 5 kg 	

<p>25</p>	<p>Semence de Maïs : Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maïs Barka • Quantité : 5 kg 	
<p>26</p>	<p>Fer mou Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rouleau fer d'attache mou. • 1000 mètres 	

<p>27</p>	<p>Paquet de tournevis</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none">-Paquet de 6 tournevis électricien-Bonne capacité d'insertion et de retrait des vis dans les matériaux- Américain- Bouts pointus et en fer	
<p>28</p>	<p>Rouleau de Tube orange</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none">-Tube orange simple D13 pour électricité bâtiment-Longueur : 100 m	

<p>29</p>	<p>Casque de sécurité</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Casque de sécurité pour chantier -Accessoires : Harnais à cliquet réglable et bandeau en polyuréthane -Casque moderne à coque à visière avec harnais interne réglable -Conception résistante aux intempéries -Entièrement ventilé -Confortable toute la journée grâce au bandeau serre-tête intégré -Type de taille : Universel -Groupe d'âge : Adulte -Genre : Unisexe -Taille maximale de la tête : 25.19" -Type de bandeau : Chamlon™ -Type de ventilation du casque : Ventilé -Matière Polyéthylène haute densité (PEHD) -Composant(s) réglable(s) : Harnais réglable -Dispositif de libération rapide avec dispositif de déverrouillage rapide -Lavable : Lavable à l'éponge -Motif du vêtement : Plein -Épaisseur (cm): 0.2cm -Poids net (g) : 427g 	
<p>30</p>	<p>Moule de production pour savon en boule en carré</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Matière : Silicone -Poids : 100-199 g -Forme : Carré -Mesure : 21,5cm x 15cm et est composée de 6 blocs carrés, mesurant chacun 5cm et 2,5 cm de profondeur minimum 	

	<p>-Moule souple, antiadhésif et réutilisable -Résistance à la température : -40°C à 230°C.</p>	
31	<p>Moule de production pour savon en boule en rectangle</p> <p>Caractéristiques : -Matière : silicone -Forme : rectangulaire -Moule souple, antiadhésif et réutilisable</p>	
32	<p>Silicone liquide de 5L</p> <p>Caractéristiques : -Silicone liquide à savon de 5L</p>	
33	<p>Soude caustique de 25 kg</p> <p>Caractéristiques : -Soude caustique en poudre pour fabrication de savon -Poids : 25kg</p>	

<p>34</p>	<p>Moussant pour fabrication de savon de 10 litres</p> <p>Caractéristiques : -Moussant pour fabrication de savon -Bidon biodégradable</p>	
<p>35</p>	<p>Boraxe de 5 litres pour fabrication de savon</p> <p>Caractéristiques : -Boraxe pour fabrication de savon : -Capacité : 5L -Bidon biodégradable</p>	
<p>36</p>	<p>Gomi de 25 kg pour saponification</p> <p>Caractéristiques : -Gomi bicarbonate de sodium, sac de 25Kg</p>	

<p>37</p>	<p>Parfum pour saponification</p> <p>Caractéristiques : -Parfum fraise pour savon -Capacité : 20 à 30 ml</p>	
<p>38</p>	<p>Colorant de 5 kg jaune pour saponification</p> <p>Caractéristiques : -Poudre de pigment colorant jaune pour fabrication de savon -Poids : 25kg</p>	
<p>39</p>	<p>Huile de palme de 20 litres</p> <p>Caractéristiques : -Huile de palme raffinée de 20L</p>	

<p>40</p>	<p>Huile de neem de 1L</p> <p>Caractéristiques : -Huile de neem de 1L -Composition : 100% huile de neem sans mélange</p>	
<p>41</p>	<p>Argile verte de 10kg pour saponification</p> <p>Caractéristiques : -Poudre d'argile verte de 10Kg composée de silicates d'aluminium hydraté et riche en minéraux</p>	
<p>42</p>	<p>Sel de 25 kg</p> <p>Caractéristiques : -Grain de sel -Sac de 25kg</p>	

43	Soufre de 5 kg Caractéristiques : -Soufre en poudre -Poids : 5kg	
44	Pâte/Tansagex Caractéristiques : -Pate Tansagex pour fabrication de savon liquide -Poids : 5 kg	

<p>45</p>	<p>Vaseline de 25 kg</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Vaseline poudre pour fabrication de pommade -Poids : 25kg 	
<p>46</p>	<p>Beurre de karité de 5 litres</p> <p>Caractéristique :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Beurre de karité pure sans mélange -Capacité : 5L 	

<p>47</p>	<p>Ampicole 5 litres pour shampooings</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ampicole pour shampooings -Poids : 100g -Volume : 5 litres 	<div data-bbox="1137 193 1865 261" data-label="Section-Header"> <p>AMPICOL 100 Gr</p> </div> <div data-bbox="1160 325 1809 549" data-label="Image"> </div>
<p>48</p>	<p>Miel</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Miel liquide pure sans mélange de sucre ou autres produits - Quantité : 1L min 	<div data-bbox="1227 628 1771 927" data-label="Image"> </div>
<p>49</p>	<p>Bougie</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Bougie constituée de bloc de stéarine enrobée de paraffine -Centre traversé par une mèche en fil d'au moins 10 cm de coton tressé imbibée d'acide borique 	<div data-bbox="1317 938 1686 1262" data-label="Image"> </div>

<p>50</p>	<p>Tamponneuse pour saponification</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Tampon pour savon personnalisé -Tampon marquage savon - Ravure sur plexi de 8 mm, profondeur de gravure environ 3.5 mm, montée sur une monture bois. -Dimension maxi 20 cm2 (exemple : 5 x 4 cm) 	
<p>51</p>	<p>Table à couper</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Table à couper en bois sur 4 pieds -Forme : rectangle -Dimension : Longueur 1m,5 ; Largeur : 1m et de Hauteur : 1m 	
<p>52</p>	<p>Bassines en plastique de 40 l</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Matière : plastique -Forme : ronde -Capacité :40L 	

<p>53</p>	<p>Gobelets en plastique de 1 l</p> <p>Caractéristiques : -Gobelet 1L avec manche sans couvercle -Matière plastique -Capacité : 1L</p>	
<p>54</p>	<p>Seaux en plastique de 20l</p> <p>Caractéristiques : -Matière plastique -Capacité : 20L -Seau sans couvercle</p>	
<p>55</p>	<p>Bidons vides de 20 l</p> <p>Caractéristiques : -Matière : plastique -Capacité : 20L</p>	

<p>56</p>	<p>Spatule</p> <p>Caractéristiques : -Spatule en bois -Longueur : 0,5m</p>	
<p>57</p>	<p>Marmite N°20</p> <p>Caractéristique : -Marmite N°20 de fabrication locale avec couvercle -Matière : zinc</p>	
<p>58</p>	<p>Bavette de protection</p> <p>Caractéristiques : -Bavette de protection réutilisable -Matière : coton</p>	

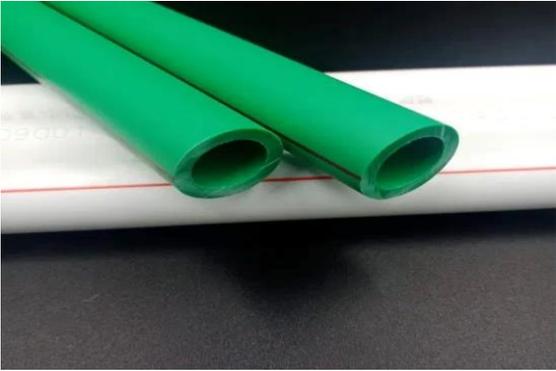
59	Tabouret Caractéristiques : -Tabouret deux pieds -Matière : bois -Forme : rectangle -Dimension : Longueur 40cm et de largeur 30 cm et de Hauteur : 40cm	
60	Bâche de 2mX3 Caractéristiques : -Bâche de couleur noire -Dimension :3m de Longueur X 2m de largeur	

<p>61</p>	<p>Boudineuse de savon</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Boudineuse de savon standard -Capacité de raffinage et un contrôle précis de la température du savon -Puissance électrique : 10 KW 	
<p>62</p>	<p>Estampeuse pour savon</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Petite machine d'estampage manuelle, machine de moulage à la presse, machine exécutive faite à la main 	

<p>63</p>	<p>Fût plastique</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Matière : plastique -Capacité : 2000L min -Forme : ovale 	
<p>64</p>	<p>Séchoir des linges</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Séchoir des linges mural -Capacité : 50 à 100 vêtements -Nombre de barres : 30 minimum -Dimension : 11 mètres de corde à linge 	

<p>65</p>	<p>Table à repasser</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Matière : Métal et plastique -Revêtement : Poudre -Longueur (cm) : 154cm -Largeur (cm) : 41.5cm -Conseils d'utilisation : A déplier, simplement -Composant(s) réglable(s) -Hauteur de la surface de repassage réglable -Hauteur réglable : Avec hauteur réglable -Roulettes : Sans roulette -Surface de repassage : 120 x 38 cm -Technologie Thermo-Reflect pour une rapidité de repassage améliorée de 33 % -Repose-fer fixe avec guide fil -Table à repasser particulièrement légère 4,9 Kg, compacte et néanmoins très stable -Piétement en tube de Ø 28 mm -Hauteur réglable jusqu'à 95 cm -Housse assortie : réf 71606 -Adapté à l'utilisation d'un fer à repasser traditionnel ou d'un fer à repasser à vapeur -Table à repasser avec housse Thermo Reflect : la réflexion de la chaleur et la vapeur produit un effet de repassage double face -Table de repassage avec plateau de repassage très léger de 120 x 38 cm en plastique spécial -Planche à repasser réglable en hauteur pour une hauteur de travail optimale (78 - 98 cm) pour ménager le dos -Repose-fer fixe avec guide-fil pour poser votre fer à repasser en toute sécurité -Châssis solide pour une stabilité sûre -Sécurité pour un transport facile et un rangement gain de place -Adapté aux fers à repasser et fers à vapeur 	
------------------	--	---

<p>66</p>	<p>Savons</p> <p>Caractéristiques : -Savons de ménage en boule -Carton de savon 24X400g</p>	
<p>67</p>	<p>Tubes PVC de 63 pour plomberie</p> <p>Caractéristiques : -Tube PVC de 63 -Tube PVC Pression pour réseaux d'adduction en diamètre 63, pression nominale maximum: 10 bars -Tube PVC rigide</p>	
<p>68</p>	<p>Tubes PVC de 100 pour plomberie</p> <p>Caractéristiques : -Tube PVC 100mm, 3m, mâle/femme -Longueur : 2m -Diamètre : 100</p>	

<p>69</p>	<p>Flexible de lavabo pour plomberie</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Flexible en inox -Type de raccordement : maale/femelle -Dimensions : 35cm X3/8 	
<p>70</p>	<p>Tube PPR de 25 pour plomberie</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Tuyau/tube PPR de 25 - Longueur : 4m -Variétés d'application notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Réseaux de canalisations d'eau potable chaude et froide dans les bâtiments résidentiels et commerciaux et Systèmes de chauffage. • Réseaux d'eau glacée dans les systèmes de climatisation, en tant que substitut efficace léger et sans corrosion des tuyaux en acier. • Transport d'une large gamme de produits chimiques dans l'industrie et Réseaux de canalisations pour les systèmes d'exploitation des eaux pluviales et les installations de piscines. • Installations à air comprimé et autres applications industrielles. 	
<p>71</p>	<p>Clé à griffe n°18 pour plomberie</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils de plombier, Clé serre tube ou clé à griffe pour le serrage et le desserrage des écrous et des boulons têtes ; - Clé de serrage à ouverture variable commandé par une molette et crémaillère. 	

<p>72</p>	<p>Clé à molette n°18 pour plomberie</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -ouverture de la mâchoire 53mm-0mm -18"/450mm adjustable spanner -Mâchoires de finition usinée de précision -Extrémités épaisses sur la clé pour une adhérence maximale -Fabriqué en acier au chrome vanadium 	
<p>73</p>	<p>chalumeau pour plomberie</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Chalumeau propane corps métal -Température de la flamme env. 1700°C - Température de travail env. 650°C -Etamage jusqu'à max. Ø 22 mm -A utiliser uniquement avec des brûleurs de haute qualité - Corps en métal -Solide et durable : l'acier la rendant résistante aux rayures et à l'usure. 	
<p>74</p>	<p>Machine à PPR</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Machine à souder de tuyaux pour PPR -Tête anti-brulure légère et fiable, résistante à la chaleur 	

<p>75</p>	<p>Vantouch</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Vantouch de débouchage en inox -Longueur : 7,5 m minimum 	 <p>shutterstock.com · 456824200</p>
<p>76</p>	<p>Chiffon de sol plomberie</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Chiffon de sol en plastique -Chiffon de sol sortie verticale, 100 X 40Mm -Peut être monté directement sur un tube PVC de 100 	
<p>77</p>	<p>Casque pour coiffure dame</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Casque sèche-cheveux portable - Diamètre du casque : 36 cm -Flux d'air variable et dirigeable avec deux niveaux de vitesses/températures. - Pliable pour un rangement aisé avec une poignée intégrée pour un transport facile. - 1200 W . - Fonctionne sur secteur, compartiment pour rangement du cordon. 	

78	Lave-tête pour coiffure dame Caractéristiques : -Fauteuil lave-tête pour salon de coiffure -Fauteuil avec accoudoirs	
-----------	---	---

79

Coiffeuse

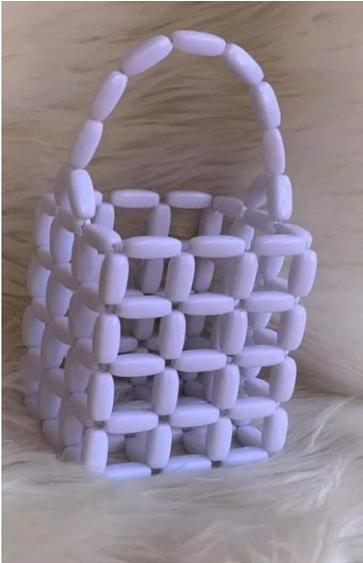
Caractéristiques :

- Coiffeuse en bois bété
- Coiffeuse avec miroir et tabouret, Table de maquillage avec rangement 5 tiroirs étagères
- Taille : 100 X 135 cm
- Spacieuse : coiffeuse possédant deux compartiments ouverts dans la partie supérieure, un plateau de 100 cm de large et 4 tiroirs dans la partie inférieure, suffisamment grands pour accueillir les accessoires de maquillage
- Robuste et durable : coiffeuse fabriquée à partir de panneaux MDF de haute qualité et les poignées transparentes faites d'un matériau polyester sûr qui est solide et durable.
- Montage facile : chaque accessoire de ces tables de maquillage est numéroté individuellement et pouvant être facilement installé en suivant les étapes du manuel.



<p>80</p>	<p>Armoire à 2 portières</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Armoire en bois -Petit Armoire avec 2 portières -Matière : bois rouge -deux tiroirs, 4 niches -Hauteur : 1 m,5 	
<p>81</p>	<p>Etagères vitrées (perlage)</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Etagère à 5 cases vitrées -Hauteur : 0,8m minimum -Longueur : 1m minimum -Largeur : 0,8m minimum 	

<p>82</p>	<p>Mannequins pour perlage</p> <p>Caractéristiques : -Mannequin sans manches, sans pieds de n'importe quelle couleur</p>	
<p>83</p>	<p>Perles rondes</p> <p>Caractéristiques : -Perles rondes en plastique de couleurs différentes : 10 sachets de couleur blanche, 10 sachets de couleur rouge, 10 sachets de couleur bleue, 10 sachets de couleur rose, 10 sachets de couleur noire, 10 sachets de couleur verte, 10 sachets de couleur marron, 10 sachets de couleur jaune.</p>	

<p>84</p>	<p>Perles ovales</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Perles ovales en plastique de couleurs différentes : 4 sachets de couleur blanche, 2 sachets de couleur rouge, 2 sachets de couleur bleue, 4 sachets de couleur rose, 2 sachets de couleur noire, 2 sachets de couleur verte, 2 sachets de couleur marron, 2 sachets de couleur jaune. 	
<p>85</p>	<p>Paires de ciseaux :</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Paire de ciseaux composée de ciseaux de taille différente : grande, moyenne et petite - Matériau : Acier inoxydable -Matériau de la lame : Acier À Haute Teneur En Carbone,Acier Inoxydable - Style : Professionnels - Bord de lame : Droite - Matériau de la poignée : Acier Inoxydable - Orientation des mains : Main droite 	
<p>86</p>	<p>Pinces</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Jeu de 4 pinces Ergotorque composée de : Pince bricolage, Pince coupante, Pince multiprise - Matériau : Chrome Vanadium - Couleur : Multicolore 	

	<ul style="list-style-type: none">- Matériau de la poignée : Chrome- Usages spécifiques pour le produit : Découpage- Type de poignée : Ergonomique	
87	<p>Chaises</p> <p>Caractéristiques :</p> <p>--Chaise en plastique sur pied en fer avec deux accoudoirs</p>	

<p>88</p>	<p>Métier à tisser complet :</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Métier à tisser artisanal -Fonctionnement : manuel -Matière : métier métallique 	
<p>89</p>	<p>Fil à tisser</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -rouleau de Fil de coton à tisser des pagnes Faso danfani -Poids net : 500 g minimum 	

<p>90</p>	<p>Teinte (en sachet) pour tissage-teinture</p> <p>Caractéristiques : -Teinture tissus liquide Mini 25 bleu Jean-40 ml + 1 dose de fixateur 50g -Pour teindre jusqu'à 200g de textile</p>	
<p>91</p>	<p>Gants</p> <p>Caractéristiques : -Gant à usage unique en nitrile non poudré - Taille : M</p>	
<p>92</p>	<p>Rallonge</p> <p>Caractéristiques : -rallonge électrique multiprise avec 4 prises -Option parafoudre -Longueur du cordon d'alimentation : 10m</p>	

<p>93</p>	<p>Lunette de sécurité</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Lunette de protection professionnelle -Lunette visiteur 3M-2800, classique, oculaire en polycarbonate incolore, AS/UV 	
<p>94</p>	<p>Chaussure de sécurité</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Antistatique - Antiglisse - Protège des chocs et de la perforation - Crampons grimpeurs à l'avant et stoppeurs à l'arrière pour une adhérence renforcée sur sol meuble - Accroches latérales pour échelle - Bande rétro-réfléchissantes pour une meilleure visibilité - Semelle PU double densité "Shock Absorber" qui diminue la propagation des ondes de chocs - Forme X-Large (mondo 11) adapté aux pieds forts - Semelle avec pare-chocs de protection en PU pour une protection renforcée de l'avant du pied - Les pointures seront précisées avant la livraison 	
<p>95</p>	<p>Marteau</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Manche en bois -Tête forgée en acier à forte teneur en carbone -Taille de la manche : 30 cm 	

<p>96</p>	<p>Burin plat</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Burin plat manuel Ingco 250mm - Taille de la tête : 4 mm - Taille de la poignée : 16 mm - Longueur : 250 mm - Matériel : Acier au carbone 	
<p>97</p>	<p>Burin pointu</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Burin pointu manuel Ingco 250mm - Taille de la tête : 4 mm - Taille de la poignée : 16 mm - Longueur : 250 mm - Matériel : Acier au carbone 	
<p>98</p>	<p>Boite de flashage et décodage (Réparation de téléphone portable)</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Box de flashage et décodage pour la réparation de téléphone portable ; -Fonctionnement : déverrouilleur/ Flash par téléphone -Puissance électrique : minimum 50 W 	

<p>99</p>	<p>Big soldering poste 100g (vapeur) (Réparation de téléphone portable)</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Boite à accrocher les plaquettes pour souder les circuits, changer les circuits de charge, etc. -Puissance : 3 A 	
<p>100</p>	<p>Alimentation CC (Réparation de téléphone portable)</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Alimentation en courant continu - Affichage LED - Puissance de sortie : 1-60W - Courant de sortie : 0-3A 	

101

Port USB multiples 60 (Réparation de téléphone portable)

Caractéristiques :

- Technologie de connectivité : Ligne électrique
- Type de connecteur : USB
- Dispositifs compatibles : Smartphones, lecteurs MP3, écouteurs, lecteurs de livres électroniques, téléphones cellulaires
- Modèles de téléphone compatibles
- Composants inclus : 1-boîte d'emballage, 1-cordon d'alimentation, 1 x 60 stations de charge à port
- Fonction spéciale : Station de charge USB
- Tension d'entrée : 220 Volts (AC)
- Type de montage : Mouille murale
- Travail indépendant : chaque interface dispose d'une puce indépendante, empêchant efficacement les interférences mutuelles entre chaque port et assurant la sécurité des équipements de charge.
- Résistance industrielle : puissance impressionnante (Total 60A/300W), puissance massive pour charger 60 tablettes ou téléphones simultanément à pleine vitesse.
- Protection avancée, protection de vos dispositifs contre les fuites électriques, les courts-circuits, la surchauffe, la surtension d'entrée et de sortie, la sortie sur le courant, la mise en marche anti-retour, le retardateur de flamme, la surcharge et la surcharge.



102

Microscope digital à écran (Réparation de téléphone portable)

Caractéristiques :

- Microscope numérique complet. Livré avec son support, un écran numérique, de nombreux accessoires et un livre de découverte. Pilotable en wifi via l'application Android ou IOS.
- Avec le zoom hybride multi-segment, le grossissement du microscope peut atteindre 1600x (grossissement optique jusqu'à 400x)
- Le microscope est doté d'un tube de microscope amovible qui peut être séparé de sa base, ce qui permet une observation pratique dans les environnements extérieurs. Que ce soit lors de randonnées, d'excursions ou d'autres activités de plein air, cette conception portable offre une liberté totale.
- Grâce à son capteur CMOS de 2,0MP, ce microscope vous permet de capturer des vidéos et des photos en Full HD avec une résolution de 1920x1080. Ces images peuvent être visualisées sur un ordinateur ou un portable en haute définition et en plus grande taille sans perte de qualité d'image, ce qui permet un examen et une analyse plus détaillés de vos spécimens.
- Ce microscope est doté d'un écran IPS de 4,3". Le panneau IPS offre des couleurs plus vives et plus réalistes que les panneaux TN et VA. Avec une profondeur de couleur RVB de 24 bits, il peut afficher 16,7 millions de couleurs possibles, ce qui entraîne une meilleure reproduction des couleurs et des angles de vision plus larges.



<p>103</p>	<p>Fluk digital multimètre (Réparation de téléphone portable)</p> <p>Caractéristiques : Principales fonctions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sélection de gamme automatique et manuelle • Maintien de l'affichage et maintien automatique • Mesures de fréquence et de capacité • Mesures de résistance, de continuité et de diodes • Mesures de température (179) • Enregistrement min.-max.-moyenne • Etalonnage à boîtier fermé par le panneau frontal • Boîtier ergonomique avec étui de protection incorporé <p>Conformité aux normes de sécurité Toutes les entrées sont protégées conformément à la norme EN61010-1 CAT IV 600 V / CAT III 1 000 V. Certification CSA et TÜV</p>	
<p>104</p>	<p>Kit de lames de recharge (Réparation de téléphone portable)</p> <p>Caractéristiques : -Pied-de-biche en métal, ensemble de 6 pièces, Kit d'outils universels de réparation de téléphone, outil d'ouverture à levier</p>	

<p>105</p>	<p>Fer à souder à gaz (Réparation de téléphone portable)</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fer à souder à gaz butane sans fil -Outil soudage portable chauffage rechargeable - Outil de stylo 1300°C automobile micro chalumeau -Contrôle flamme réglable pour réparation électronique 	
<p>106</p>	<p>Pelote de laine (fil à tricoter)</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fils issus de coton 100% naturel 	

<p>107</p>	<p>Aiguilles à tricoter</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Paire d'Aiguille à tricoter -Matière : bois -Taille : 40 cm 	
<p>108</p>	<p>Aiguille à laine pour l'emballage</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aiguilles émoussées à gros chas - Perçage facile de haute qualité : les aiguilles émoussées sont fabriquées en acier inoxydable de haute qualité, les aiguilles à reprendre coudées sont en aluminium, ne rouillent pas et ne se déforment pas facilement, et peuvent être utilisées pendant une longue période. Ces grandes aiguilles à chas ont de grands trous d'aiguille clairs et lisses, ce qui facilite l'enfilage même sans enfile-aiguille. 	

109	Mètre ruban Caractéristiques : -Mètre ruban de 1,5 m permettant de prendre les mesures -Matière : plastique	
110	Chaises en plastique Caractéristiques : -Chaise en plastique sur pied en fer avec deux accoudoirs	

<p>111</p>	<p>Tables à manger</p> <p>Caractéristiques : -Table en plastique pliable avec une capacité d'accueil de 4 chaises autour -Hauteur : 0,5 m -Largeur : 0,5 m</p>	
<p>112</p>	<p>Thermos complet de conservation de nourriture</p> <p>Caractéristiques : -Thermos complet composé d'un petit thermos de 1,3L, d'un thermos moyen de 3,2L et d'un grand thermos de 6,8L ; -Capacité de conservation : 24 heures</p>	
<p>113</p>	<p>Glacières de conservation de 80 litres</p> <p>Caractéristiques : - Glacières de conservation de 80 litres avec séparateur amovible ; -Capacité de conservation : 12 heures</p>	

<p>114</p>	<p>Lave-mains</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Lave-main de 40L sur pied avec un dispositif de recueil des eaux ; - Lave-main muni de robinet et deux seaux de 40L avec couvercle et de 10L sans couvercle -Hauteur : 0,8 m 	
<p>115</p>	<p>Assiettes</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Assiettes à manger en céramique et glaçure lisse -Usage polyvalent : convenable aux steaks, pates, pizzas, fruits, plats principaux pour une utilisation quotidienne ; 	
<p>116</p>	<p>Plats plateaux à manger</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Plateau repas épaissi empilable -Longueur : 40 cm 	

<p>117</p>	<p>Bols</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bols pour la sauce du riz - Omada Design Saladier 6,5 litres 32,5 x 15,5 cm, blanc à l'intérieur et coloré à l'extérieur, en plastique antibactérien et incassable 	
<p>118</p>	<p>Bouteille de gaz de 12kg</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Bouteille de gaz de 12kg vide 	
<p>119</p>	<p>Foyer de gaz</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Foyer de gaz muni de raccord en caoutchouc de 1m de longueur -Foyer de gaz composé de 3 foyers de taille différente (petite casserole, moyenne casserole et grande casserole) 	
<p>120</p>	<p>Cuillères à manger</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cuillère à manger en inox 	
<p>121</p>	<p>Fourchettes</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fourchette à manger en inox à 4 dents 	

122

Mixeur pour jus

Caractéristiques :

- Mixeur multifonction avec filtre
- Capacité : 1700,97 grammes
- Robot culinaire multifonction : Hacher, mélanger et broyer, filtrer, mélangeurs multifonctions 4 en 1 ; et 4 récipients différents et 3 types de lames, pouvant être utilisé pour faire des smoothies, des milkshakes, des jus de fruits, des jus de légumes, du pesto, des sauces, de la viande hachée, du beurre de cacahuète, du lait d'amande/soja, de la poudre de café, de la poudre d'épices, etc.
- Assemblage et nettoyage facile : pièces amovibles et faciles à assembler et à nettoyer. Les quatre coins inférieurs sont installés avec un tampon en silicone antidérapant, stable sans déplacement, réduisant la résonance. Le coussinet en silicone antidérapant est conçu pour améliorer la stabilité.
- Grande capacité avec filtre : Pot de mélange de 1,8 L + pot de hachoir de 1,0 L + pot de broyage de 0,6 L. Filtre intégré sans résidu.
- Moteur puissant et protection de sécurité : Le hachoir à nourriture avec vitesse réglable sur 2 niveaux, moteur en cuivre pur, puissance élevée, longue durée de vie, avec protection contre la surchauffe du moteur, arrêt automatique de la surchauffe. Système de dissipation de chaleur multiple. Lorsque la tasse est séparée de la machine, la machine cesse de fonctionner, ce qui est très sûr. Lorsque la tasse est séparée de la machine, la machine cesse de fonctionner.
- Mixeur multifonctionnel, matériau de qualité alimentaire : Tasse de presse-agrumes PC de grande capacité de 1,8 L, 6 lames en acier inoxydable 304 ; Broyeur à grains haute puissance 600 W avec couteau de



	meulage tridimensionnel à 4 lames, broyé en poudre, délicat et plus délicieux.	
123	<p>Marmite N°30</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Marmite N°30 de fabrication locale avec couvercle -Matière : zinc 	
124	<p>Bouteille de gaz de 6kg fait-tout</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Bouteille de 6kg vide équipée de foyer appelée fait-tout 	

125	Fût Caractéristiques -Fût plastique avec couvercle pour stockage d'eau -Capacité : 200L	
126	Bassines Caractéristiques : -Matière : plastique -Forme : ronde -Capacité :10L	

<p>127</p>	<p>Couscoussière</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Couscoussière en inox -Epaisseur : 2,4 mm - Extérieur en silicone résistant aux hautes températures -Couvercle en verre -Capacité : 6 litres 	
<p>128</p>	<p>Gobelets de 1 litre</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Gobelet 1L avec manche -Matière plastique -Capacité : 1L 	
<p>129</p>	<p>Capsuleur (outil servant à capsuler les bouteilles)</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Type : embouteillage -Matière en plastique 	

<p>130</p>	<p>Petits futs en inox</p> <p>Caractéristiques : -Fut en inox -Capacité : 10L</p>	
<p>131</p>	<p>Louche</p> <p>Caractéristiques : -Louche en inox -Louche à servir de la sauce -Longue manche de 40 cm -Capacité : 190 ml</p>	
<p>132</p>	<p>Graine d'arachide de 50 kg</p> <p>Caractéristiques : -Sac de 50Kg -Arachide locale</p>	

<p>133</p>	<p>Table de production</p> <p>Caractéristiques : -Table à couper en bois sur 4 pieds -Forme : rectangle -Dimension : Longueur 1m,5 ; Largeur : 1m et de Hauteur : 1m</p>	
<p>134</p>	<p>Farine de blé</p> <p>Caractéristiques : -Sac en laine de 50kg de farine</p>	
<p>135</p>	<p>Huile</p> <p>Caractéristiques : -Huile de palme raffinée de 20L</p>	

NB : Les photos sont fournies à titre uniquement indicatif.

6.12 Formation à l'utilisation

Les formations devront se dérouler dès que les équipements seront installés et mises en service sur chaque site et ce successivement. Les frais de formations sont pris en charge par le fournisseur et le soumissionnaire proposera à cette fin dans son offre un montant total forfaitaire.

Pour le lot 2 : Fournitures d'équipements solaires et électriques, le pouvoir adjudicateur prévoit une (1) participante pour la mise à niveau quant à l'utilisation de l'égreneuse d'arachide et une (1) participante pour l'égreneuse de riz. Il s'agit juste de leur montrer en quelques heures comment l'équipement fonctionne, comment assurer sa maintenance et son entretien.

Pour le lot 3 : Fourniture de matériels d'artisanat, de quincaillerie et divers, le pouvoir adjudicateur prévoit 4 participants pour une mise à niveau quant à l'utilisation de la Boudineuse de savon. Il s'agit juste de leur montrer en quelques heures comment l'équipement fonctionne, comment assurer sa maintenance et son entretien.